

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1923 - 10 juin 2005 - prix : 1 €

**Patronat,
gouvernement**

**Ils ne reculeront
que si nous les
faisons reculer !**

"Modèles sociaux"

**Tous taillés
suivant le
même patron**

p.3-16

Emploi

**Des signes forts
pour le patronat**

p.7

**Hausses des loyers
et manque
de logements
sociaux**

p.10

Parti Socialiste

**Beaucoup de candidats,
mais pour quoi faire ?**
p. 5



Sommaire

Leur société

- p4**
- Arrêt des poursuites contre les lycéens
 - Immigration
- p5**
- Quand Sarkozy fait du Le Pen
 - Parti Socialiste
 - Incendie dans le tunnel du Fréjus
- p6**
- Pétrole et corruption
- p7**
- Le gouvernement et l'emploi
 - Et le « modèle français » ?

Tribune

- p6**
- De référendum en élections

Dans le monde

- p8/9**
- Espagne : une année de gouvernement Zapatero
 - Libye : l'Europe sous-traite la lutte contre l'immigration
 - Bolivie : la dernière démission du président Mesa
 - Côte-d'Ivoire : nouveaux massacres
 - Guadeloupe : grève à la Sori
- p16**
- Grande-Bretagne : « modèle britannique » subvention pour le patronat
 - Réaction

Logement

- p10**
- Hausse des loyers
 - Maisons-Alfort : des locataires se mobilisent

Dans les entreprises

- p11**
- SNECMA Genevilliers
 - Fonderie Bréa - Vaux (Allier)*
- p12**
- CPDR Renault : Cergy-Pontoise
 - General Motors -Strasbourg
 - Duralex
- p13**
- SNCF Quatre-Mares Limoges La Rochelle
- p14**
- Caterpillar Grenoble
 - Mittal Steel Grandange
 - Port de Marseille
- p15**
- Centre de tri de Bordeaux
 - France Télécom
 - Chèques postaux Orléans

• Délocalisations

Contre les mensonges patronaux

Les délocalisations sont évoquées à tout propos pour persuader les travailleurs qu'ils sont en permanence en concurrence avec les travailleurs beaucoup moins bien payés des pays pauvres, que les patrons ne peuvent guère résister à l'attrait d'une main-d'œuvre bien moins coûteuse et que, s'ils demandent à leurs salariés des sacrifices pour pouvoir résister à la concurrence internationale, ceux-ci ont intérêt à y consentir et à céder au chantage. Faute de quoi, c'est toute l'industrie et les emplois qui vont partir à l'étranger.

Le patronat a tout intérêt à accréditer de telles idées et à faire oublier que, loin d'être pris à la gorge par la concurrence internationale, c'est tout simplement son avidité à engranger toujours plus de profits qui explique la dégradation des conditions de travail et les licenciements.

Une étude de l'Insee permet de remettre à sa juste place ce chantage permanent exercé sur les travailleurs, non seulement parce que les licenciements dus à des délocalisations vers des pays à bas salaires ne représentent qu'une toute petite minorité des licenciements, mais aussi parce que la plupart sont le fait de très grands groupes industriels, riches à milliards.

Cette étude de l'Insee, publiée le 1^{er} juin, portant sur « les délocalisations et les réductions d'effectifs dans l'industrie française », estime que 95 000 emplois industriels auraient été supprimés en France et délocalisés à l'étranger entre 1995 et 2001, soit 13 500 par an, alors que l'ensemble des suppressions d'emplois dans l'industrie (licenciements et fins de CDD) est de l'ordre de 500 000 par an.

« Environ une fermeture

d'établissement industriel sur 280 correspondrait à une délocalisation vers un pays à bas salaires, soit un peu moins d'un emploi détruit sur vingt » ajoute l'étude de l'Insee. En fait, la majorité des emplois délocalisés (7 175 par an) l'est vers les pays développés, l'Espagne arrivant en tête devant l'Italie, l'Allemagne et les États-Unis.

L'étude montre enfin que les délocalisations sont surtout le fait de très grands groupes : « Les groupes ou entreprises indépendantes de plus de 500 salariés représentent moins de la moitié de l'emploi industriel, mais plus des deux tiers des emplois délocalisés. » Les très grands groupes employant plus de 5 000 salariés en France représentent à eux seuls plus de la moitié des emplois délocalisés. Et sur la période 1995-2001, seulement dix d'entre eux ont concentré près du quart des suppressions d'emplois dans le cadre de délocalisations, toujours d'après l'Insee.

Cette étude va donc à l'encontre de la propagande des patrons et du gouvernement qui amplifient volontairement le phénomène des délocalisations, avec le soutien zélé des médias. Comme le montre l'enquête de l'Insee, ceux qui délocalisent sont le plus souvent les grands groupes qui font d'énormes profits qui leur permettent justement, entre autres, d'acheter des entreprises dans d'autres pays. Ils ont de quoi maintenir leurs emplois tout en investissant ailleurs. Et les travailleurs ont toutes les raisons de s'opposer aux suppressions d'emplois, délocalisations ou pas !

Aline RETESSE

• Après la déclaration de politique générale de Villepin

Communiqué d'Arlette Laguiller

« Nous ne reviendrons pas sur les fondements de notre modèle social » a déclaré de Villepin, dans son discours de politique générale, devant l'Assemblée nationale... avant de détailler une série de mesures qui sont autant de coups portés aux quelques protections pour les salariés que contient le code du travail, qui sont autant de cadeaux au patronat. Ce sont aussi autant de gestes en direction des petits patrons qui constituent une bonne partie de l'électorat de la droite, et à qui il a promis une part dans les marchés publics.

Sous prétexte d'aider les petites entreprises à créer des emplois, il a présenté son « contrat nouvelle embauche », avec une période d'essai de deux ans, c'est-à-dire que le « nouvel embauché » sera licencié sur le champ, à n'importe quel moment. Sous prétexte de lutter contre le chômage des jeunes, il promet que les embauchés de moins de 25 ans ne compteront plus dans le calcul des seuils de dix ou de cinquante qui déterminent les obligations des employeurs en termes de droit syndical. Et à l'ensemble du patronat il a promis l'exemption totale des charges sociales sur les salaires situés au niveau

du SMIC à l'horizon 2007.

Tout cela est bon à prendre pour les patrons, mais l'expérience d'un quart de siècle de cadeaux de ce genre aux entreprises prouve que cela n'a jamais réglé le problème du chômage.

Il faut, a dit Villepin, « favoriser l'investissement » pour créer des emplois. Mais ce n'est évidemment pas le renforcement annoncé des capitaux privés à EDF, GDF ou dans les sociétés d'autoroutes qui créera le moindre emploi. C'est seulement une manière de permettre aux possesseurs de capitaux de récupérer le fruit d'investissements faits par l'État.

Les seuls emplois nouveaux annoncés, sous l'œil bienveillant d'Alliot-Marie, ministre des Armées, c'est un « service militaire adapté » censé qualifier les futures recrues, qui devrait assurer un recrutement de 20 000 jeunes en 2007.

De Villepin a prétendu être partisan « d'une France où chacun a sa place selon ses mérites ». Mais sa politique ne vise qu'à conforter une société où la place de chacun dépend de sa fortune... et de celle de ses parents.

Le 8 juin 2005

La prochaine réunion du CERCLE LÉON TROTSKY

aura pour thème :

LIBAN

Une création du colonialisme français dans un Moyen-Orient divisé par l'impérialisme
Jeudi 16 juin à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à PARIS 5^e

(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

(Attention, notre réunion du Cercle Léon Trotsky aura bien lieu un jeudi et non, comme habituellement, un vendredi)

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

| Tarif des abonnements | Lutte Ouvrière | | Lutte de Classe |
|---|----------------|------|-----------------|
| Destination : | 6 mois | 1 an | 10 numéros |
| France, DOM-TOM | 18 € | 35 € | 15 € |
| DOM-TOM avion | 25 € | 50 € | 21 € |
| Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient | 30 € | 60 € | 21 € |
| USA, Canada | 35 € | 70 € | 25 € |
| Autre Amérique, Asie, Océanie | 43 € | 85 € | 32 € |

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 6 juin

Ils ne reculeront que si nous les faisons reculer !



Qui, parmi les travailleurs, en activité ou chômeurs, pourrait avoir la naïveté de croire Villepin lorsqu'il dit que la lutte contre le chômage sera la priorité de son gouvernement ? Depuis vingt-cinq ans et plus, il n'y a pas un gouvernement qui ne promet, lors de son installation, qu'avec lui, on va voir ce qu'on va voir ! Et on connaît le résultat : le chômage reste catastrophique.

La « bataille pour l'emploi » annoncée par le gouvernement sera par contre l'occasion de nouvelles attaques contre les travailleurs pour éliminer du code du travail le peu qui gêne les patrons.

Le soir même du référendum, Seillière, patron du Medef, a donné la feuille de route. Si l'on veut, a-t-il dit en substance, que les patrons embauchent un jour, il faut leur donner le droit de licencier plus facilement. En réalité, les patrons continueront à n'embaucher que s'ils en ont vraiment besoin, mais la modification du code du travail qu'ils souhaitent leur donnerait le droit de licencier les CDI aussi facilement que les intérimaires et les CDD.

C'est derrière le paravent de la « bataille pour l'emploi » qu'ils veulent obliger les chômeurs à accepter tout travail mal payé, en supprimant toute allocation chômage pour ceux qui refuseraient, par exemple, plus de deux propositions.

Et le gouvernement exécutera d'autant plus les exigences formulées par Seillière que cela lui permettra de joindre l'utile – faire ce que demande le grand patronat – à l'agréable – plaire à son électorat. Car pouvoir embaucher et licencier quand on veut, comme on veut, est le souhait de tout ce que le pays compte de patrons. Jusqu'aux plus petits des restaurateurs, des plagistes, des entrepreneurs en bâtiment, qui ont besoin de salariés pour un temps mais qui refusent toute obligation à leur égard.

Au référendum sur la Constitution giscardienne, une très grande majorité de l'électorat populaire a voté « non ». À juste raison car il ne fallait pas cautionner une Constitution écrite dans l'intérêt exclusif du grand

patronat. Mais ceux qui prétendent que Chirac, affaibli, devra tenir compte du mécontentement exprimé par l'électorat populaire, trompent sciemment les travailleurs.

À quel point Chirac n'a que faire de l'électorat populaire, on le voit avec le nouveau gouvernement, copie du précédent, Raffarin en moins, mais Sarkozy en plus. On le verra de plus en plus dans sa politique. La droite au pouvoir sait que, pour gagner les prochaines élections, elle a besoin de toutes les voix de sa base électorale traditionnelle. C'est cette base électorale de bourgeois petits et grands, réactionnaires, hostiles aux salariés, que le gouvernement va choyer pendant les mois qui viennent.

Il prendra à son compte une part plus grande des charges sociales. Il supprimera des emplois dans le secteur public. Il tentera de faire des économies au détriment des assurés. Il renforcera la démagogie contre les travailleurs immigrés et contre les plus pauvres. Sarkozy, au ministère de l'Intérieur, s'efforcera de montrer qu'il n'y a pas besoin de voter Le Pen pour que sa politique soit appliquée. Et, pour renflouer les caisses de l'État qui se vident en raison des cadeaux faits au grand patronat, le gouvernement continuera à privatiser ce qui peut encore l'être, comme il vient de le décider pour France Télécom.

Alors, l'espoir pour les travailleurs n'est certainement pas dans les gémissements des dirigeants de la gauche qui demandent à Chirac de tenir compte du mécontentement exprimé dans les urnes. Il n'est pas non plus dans l'attente d'une victoire hypothétique du Parti Socialiste aux prochaines élections présidentielle et législatives. Nous n'avons que trop fait l'expérience qu'il n'y a rien à attendre d'un gouvernement socialiste et surtout pas une politique favorable aux travailleurs.

Toutes illusions abandonnées, il nous reste notre propre force collective, celle d'une classe sociale qui fait marcher toute l'économie et qui a le pouvoir de tout arrêter. C'est de ce pouvoir qu'il faudra nous servir pour imposer nos exigences.

Arlette LAGUILLER

• « Modèles sociaux »

Tous taillés suivant le même patron

Le nouveau Premier ministre prétend vouloir s'attaquer au chômage en cent jours, en s'inspirant du « modèle danois » et de « ses mesures tout à fait originales et respectueuses de l'exigence sociale ». Pendant la campagne pour le référendum Chirac avait parlé du « modèle britannique » et du fait qu'il ne serait pas applicable en France. D'autres politiciens, ou les mêmes, ont, en leur temps, vanté le « modèle japonais » (démodé depuis la stagnation de l'économie japonaise), « rhénan » (qui aurait fait faillite), « coréen » (surtout à l'usage des pays pauvres), « hollandais » (bien déprécié par le non au référendum des électeurs néerlandais) et, naturellement, « américain » (trop marqué à droite pour bien se vendre actuellement).

Cette succession de modèles, véritable défilé de prêt-à-penser pour ministres et journalistes en mal de copie, tient beaucoup à des modes parmi tous ces gens dont le métier est de fournir des consolations au bon peuple.

Tous ces « modèles », qu'on nous présente comme concu-

rents, se ressemblent. Tout d'abord, si le but proclamé est de lutter contre le chômage, cela doit se faire sans toucher un centime des profits et des fortunes des bourgeois. Ainsi, au Danemark, pays à peine plus grand qu'une région française, faut-il le préciser, on nous dit que pour

lutter contre le chômage les impôts sur les salaires sont très élevés (jusqu'à 63 % sur les hauts salaires), mais l'impôt sur les sociétés, celui qui touche les bénéficiaires des bourgeois, n'est que de 27,3 % (contre 34,33 % en France). Il s'agit bien, au Danemark comme ailleurs, de répartir le poids du chômage uniquement entre les salariés et il n'est nulle part question de faire payer le patronat pour subvenir aux besoins des travailleurs qu'il a licenciés.

De même, d'après la presse, le modèle danois compense la totale flexibilité de l'emploi (pas de contrat de travail, pas de temps de travail défini, licenciements sans formalités, etc.) par le fait que les chômeurs touchent

quatre ans d'allocations non dégressives. Or ces allocations peuvent être supprimées si le chômeur refuse les formations ou les emplois qu'on lui propose et toute une administration veille à ce que quelque chose de « convenable » lui soit proposé. Sauf que ce n'est pas le travailleur lui-même qui décide de ce qui est convenable ou non pour lui et sa famille... N'importe quel travailleur qui s'est retrouvé au chômage au Danemark, en France ou sur la planète Mars sait ce que cela veut dire : succession de petits boulots, baisse du salaire, précarité sans fin.

D'ailleurs lorsqu'on nous vante tel ou tel modèle, on ne nous parle jamais de l'opinion des travailleurs concernés, mais seulement de celle

des ministres, des patrons et des spécialistes à leur service. Que vaudrait un reportage sur la situation sociale en France dans lequel ne parleraient que Seillière, Sarkozy, Hollande et Chérèque ?

Il est donc plus que probable que les travailleurs du Danemark pensent du modèle social danois ce que les travailleurs de France pensent du modèle social de Chirac, ce que les travailleurs de Grande-Bretagne pensent de celui de Blair, etc. Parce qu'en fait c'est le même modèle que tous ces bonimenteurs sont payés pour nous faire accepter : le capitalisme, c'est-à-dire un système dans lequel une minorité de nantis s'enrichit de l'exploitation et de l'appauvrissement de la majorité de la population.

Paul GALOIS

• Immigration

Quand Sarkozy fait du Le Pen

Lundi 6 juin, Sarkozy en visite dans des commissariats de Seine-et-Marne déclarait, en même temps que ses bonnes intentions vis-à-vis d'une « immigration choisie », sa volonté de faire la guerre à ceux qu'on appelle les sans-papiers, des travailleurs étrangers qui bien souvent travaillent et vivent dans ce pays depuis des années.

Sarkozy tient sans doute à se faire bien voir de l'électorat de droite le plus réactionnaire et ses propos n'avaient rien à envier à Le Pen et ses amis. « *La France n'a pas vocation à accueillir tous les sans-papiers. J'en ai assez de ces détournements de procédures et des mariages blancs* » a-t-il affirmé. Et d'ajouter : « *Je n'accepterai pas les clandestins, je les ferai accompagner chez eux* ». C'est ce que faisaient d'ailleurs les gouvernements précédents qui se vantaient d'atteindre leurs objectifs en matière d'expulsions.

Pendant ce temps, à Paris, boulevard Malesherbes, près du ministère de l'Intérieur, une cinquantaine de sans-papiers ont passé la journée à manifester devant des bureaux dépendants de Sarkozy. Depuis des mois la « XI^e Coordination-Romain Binazon » qui a déposé 135 dossiers de demandes de régularisation auprès de la Préfecture de Paris n'obtient aucune réponse, ni de la Préfecture ni du ministère de l'Intérieur. Et cela, malgré de multiples cour-

riers et démarches de sa part.

Aussi, une nouvelle fois, ce lundi 6 juin à 10 h, des sans-papiers venaient-ils demander une audience. Mais à peine avaient-ils sonné au portail que des policiers en civils intervenaient, suivis dix minutes après par cinq camionnettes de police. Malgré la pluie, les familles d'origine chinoise, avec les bébés dans les poussettes, encerclées par une cinquantaine de policiers, sont restées pour obtenir un rendez-vous afin que leurs dossiers soient traités. En vain ! A 17 h, les policiers les ont évacués en les poussant jusqu'à la bouche de métro Saint-Augustin.

Ce genre de faits se passent dans de nombreux départements, les préfectures ne répondant pas aux demandes de régularisations formulées par les associations.

En fait ce que les gouvernements voudraient, c'est que les sans-papiers retournent tous à la clandestinité, cessent de s'organiser et restent des exploités sans droit.

Sarkozy joue à Sarkozy

À peine revenu à la tête du ministère de l'Intérieur, Sarkozy s'est envolé pour Perpignan.

La ville venait de connaître des affrontements entre jeunes d'origine gitane et maghrébine, suite aux meurtres de deux maghrébins.

L'occasion était trop belle pour Sarkozy pour ne pas refaire le numéro dans lequel il excella lors de son précédent passage au ministère de l'Intérieur. Il assura les policiers de son total soutien pour leurs interventions et félicita les juges pour leur célérité et leur sévérité. « *Nous ne laisserons plus rien passer* » conclua-t-il.

La formule ne peut qu'encourager les débordements de la police et flatter les préjugés réactionnaires. Elle n'apporte pas, par contre, grande solution comme le faisait remarquer un responsable d'une association locale créée après le lynchage du jeune d'origine algérienne, « à la

place de trente policiers supplémentaires, nous aurions préféré trente éducateurs ».

Alain VALLER

• Matignon

Fromage ou dessert ?

Ainsi Villepin serait placé devant un choix cornélien : doit-il combattre le chômage par un traitement social ou par un traitement libéral ? Quand on sait que, d'après lui et les siens, le traitement social consiste à réduire les charges des entreprises et que le traitement libéral consiste à faciliter les licenciements, on comprend qu'entre les deux son cœur d'ami du Medef balance.

De là à ce qu'il essaie d'appliquer les deux...

P.G.

• Mouvement contre la loi Fillon

Arrêt immédiat des poursuites contre les lycéens !

En région parisienne comme en province, les condamnations continuent à tomber contre des lycéens qui avaient participé à des manifestations et diverses initiatives contre la réforme de Fillon.

Ainsi au Mans, deux jeunes ont écopé de deux mois de prison ferme, un autre de deux mois avec sursis. À Bayonne, deux lycéens viennent de se voir infliger deux mois de prison avec sursis et 6 000 euros d'amende. À Paris, l'un des animateurs de la coordination lycéenne vient de se voir condamné à 5 mois de prison avec sursis et 500 euros de dommages et intérêts pour outrages à agent. Et d'autres jugements qui pourraient déboucher sur de lourdes peines sont attendus dans les prochains jours.

Un « collectif de soutien aux victimes du mouvement



lycéen », soutenu par diverses organisations, associations et personnalités, réclame l'abandon de toutes les poursuites à l'encontre des personnes interpellées lors des différentes initiatives contre la loi Fillon, ainsi que l'abandon des sanctions disciplinaires, administratives, voire pédagogiques, contre les lycéens investis dans les mobili-

sations lycéennes.

Lutte Ouvrière soutient ces revendications ainsi que toutes les initiatives prises pour protester contre les sanctions qui frappent les lycéennes et lycéens impliqués dans ce mouvement, et notamment la manifestation qui se tiendra

Samedi 11 juin à Paris, à 14h place de la République.

Fillon en état de manque... de ministère

François Fillon est-il un grand homme qui laissera son nom dans l'Histoire et les encyclopédies du troisième millénaire ? Lui, en tout cas, en est convaincu. L'ex-ministre des Affaires sociales puis de l'Éducation de Raffarin n'a pas été repris dans le cabinet Villepin et il en a montré du dépit.

« *Chirac m'a appelé* » a-t-il confié à la presse « *il ne m'a pas dit un mot de ce que j'avais fait au gouvernement (...)* Je suis le seul à avoir mené neuf réformes législatives. Quand on fera le bilan de Chirac, on ne se souviendra de rien. Sauf de mes réformes. »

Il est vrai qu'un certain nombre de « réformes » conduites par Fillon resteront dans la mémoire des salariés. D'abord sa réforme des retraites qui a imposé quarante années de cotisations aux salariés de la Fonction publique pour avoir droit à une retraite à taux plein, sous prétexte d'alignement sur le statut des retraités des salariés du secteur privé « réformé » par Balladur. Ce fut une des raisons des grèves d'enseignants du printemps 2003. C'est sans doute pourquoi Raffarin et Chirac ont alors nommé Fillon à l'Éducation nationale. Il s'y est illustré par

une réforme de l'école et du bac qui, elle, a provoqué les mobilisations des lycéens. Il a aussi préparé une loi d'orientation sur la recherche qui a fait l'unanimité des chercheurs contre elle.

Fillon licencié sans ménagement, remercié sans remerciements par son patron, c'est le sort de centaines de milliers de salariés dans ce pays ou ailleurs.

Sauf qu'il n'allongera pas les listes de chômeurs officiels et qu'il n'aura pas à attendre, pour survivre, l'indemnité de chômage.

Vincent GELAS

« Démocratie représentative », mais de qui ?

Le résultat du référendum a fait dire à certains commentateurs qu'il y aurait une « *crise de la démocratie représentative* » car les électeurs n'ont pas voté comme l'auraient fait les députés.

Le non l'ayant emporté, il ne reste plus à tout ce beau monde qu'à expliquer que, décidément, il y a un problème d'adéquation entre la population et ceux qui la représentent, sans qu'on sache bien si, pour eux, c'est de la faute de l'électorat populaire qui ne comprend rien à ce qu'on lui explique, ou celle des politiciens qui ne savent pas bien se faire comprendre.

Le problème pour ces gens-là n'est pas tant qu'il existe un gouffre entre ce qu'ils veu-

lent et ce que ressent la population, mais le fait que, pour une fois, du fait du référendum et de son résultat, ce gouffre se voit. Car leur unanimité, d'autant plus criante aujourd'hui que l'électorat leur a donné tort, n'est pas circonstancielle. Elle est même la règle. Par exemple on n'a jamais entendu un député ou un journaliste célèbre remettre en cause le droit absolu qu'ont les patrons de licencier ou de fermer leurs entreprises. La prétendue diversité de leurs opinions réside simplement dans le vocabulaire changeant avec lequel ils expriment tous la même : le capital est d'autant plus sacré qu'il est plus important.

Car leurs prises de position,

qu'ils nous présentent comme réfléchies, pesées, fruit de difficiles études et de longues nuits de veille, garanties par des diplômes et des titres ronflants, correspondent à des intérêts tout à fait matériels. Ce qu'ils appellent suivant les circonstances « intérêt national », « Europe », « démocratie », « progrès » ou « réforme » ce sont les intérêts de Bouygues, de Michelin, de Seillière, de Dassault et des autres familles de la très grande bourgeoisie. C'était particulièrement évident dans la politique suivie par le gouvernement Raffarin, comme dans le projet de Constitution.

Paul GALOIS

• Parti Socialiste

Beaucoup de candidats... mais pour quoi faire ?

Laurent Fabius a donc été écarté de la direction du Parti Socialiste pour n'avoir pas respecté le vote majoritaire des militants, et choisi d'appeler à voter « non » au référendum sur la Constitution européenne. Dans le Parti Socialiste, où à l'image des autres partis de gouvernement, à droite, les principaux dirigeants regroupent autour d'eux des clans qui s'emploient à le propulser dans l'espoir d'être payés de retour, ce rappel aux règles reste purement formel, et ne permet pas de faire des pronostics sérieux sur ce qui se passera d'ici 2007. Car cette mise à l'écart prend place dans la stratégie élaborée par les uns et les autres en vue de la présidentielle de 2007.

Pour la direction du Parti, il s'agit de se démarquer d'un rival qui serait en bonne position du fait qu'il a su choisir le camp vainqueur dans ce référendum, et qu'il compte en tirer bénéfice. Son calcul se révélera-t-il fondé ou pas ? L'avenir le dira. Hollande, Strauss-Kahn et les autres postulants régleront leurs comptes lors du congrès prévu pour l'automne, en public, mais plus encore dans les coulisses, y compris au-delà de ce congrès.

Quant à Fabius, il a depuis choisi l'opportunité du référendum pour se poser en « homme providentiel » au-dessus de la mêlée, s'adressant directement à

l'opinion publique par-dessus la tête de l'appareil de son parti et ne dépendant en rien de celui-ci. De ce point de vue, son éviction de la direction ne le dessert pas forcément, et lui permet en tout cas de se poser en victime lynchée pour avoir eu raison seul contre tous. Ses lieutenants ne se font d'ailleurs pas faute de comparer la direction du Parti Socialiste à Jacques Chirac, frappés les uns comme les autres « d'autisme politique ».

Ce qu'il faut souligner c'est encore que ce PS qui se déchire sur le nom de son candidat en 2007 reste obstinément muet sur le programme que celui-ci y

défendra. Et pour cause ! C'est uniquement sur l'impopularité grandissante de la droite au gouvernement que comptent tous les leaders socialistes pour marquer leurs différences et revenir aux affaires en 2007. Moins on en dit, mieux on se porte au Parti Socialiste, et plus il y a de chances de se faire entendre, y compris de l'électorat du centre dont son candidat aura besoin pour l'emporter, et il n'est pas question de faire la moindre promesse sur laquelle les électeurs des milieux populaires pourraient demander des comptes. Pas question, par exemple, d'annoncer qu'il reviendra, si son candidat est élu, sur tout ou partie des mesures prises par Chirac contre le monde du travail. Au contraire même, pourrait-on dire ! Les propos tenus par les dirigeants du Parti Socialiste expriment une profonde défiance vis-à-vis de l'écoeurément et de la colère populaire qu'ont exprimés les résultats du référendum. « Il ne s'agit pas de décrire les malheurs et d'attiser les peurs », a déclaré Martine Aubry.

Et pour Daniel Vaillant, pas question « d'additionner toutes les revendications et tous les mécontentements catégoriels ». C'est avec cette attitude méprisante que ces gens, qui se voient déjà de retour dans les ministères, parlent de nécessités vitales pour le monde du travail ! Ils ne veulent pas être soupçonnés de reprendre tant soi peu à leur compte ces aspirations, qu'ils taxent volontiers, dans un amalgame qui n'est pas innocent, de « populisme ». Dans leurs plans, s'il y a des engagements à prendre, ce ne sera pas vis-à-vis de la population ouvrière, mais d'autres couches plus proches de l'électorat traditionnel de la droite. Ces notables du PS qui ne raisonnent qu'en termes électoraux considèrent les voix ouvrières comme acquises. Ecoeurés par la droite, oublieux de la politique menée auparavant par la gauche, les travailleurs n'auraient pas d'autre choix que de voter PS en 2007. D'autant plus que l'épouvantail du 21 avril 2002 est prêt à ressortir de sa boîte. Il suffira de dire que ceux qui ne

votent pas pour le candidat socialiste prennent une nouvelle fois la responsabilité d'éliminer la gauche au profit de l'extrême droite...

Il y a un bout de temps que les grandes manœuvres pour la présidentielle ont commencé. Depuis la présidentielle de 2002 pourrait-on dire. Elles se sont accélérées avec la campagne référendaire et, durant les vingt-deux mois qui viennent, elles s'accéléreront encore. Bien malin qui aujourd'hui peut dire ce qui sortira et si ce sera Fabius qui portera les couleurs de la gauche unie ou un autre, si cette gauche réussira à s'unir, si même le Parti Socialiste se rangera sous la bannière d'un candidat unique ou pas ? Et enfin, si le candidat de la gauche l'emportera ou pas ?

Ce qui est d'ores et déjà certain, c'est que, même si ces questions occuperont le devant de la scène dans les deux années qui viennent, elles n'ont rien à voir avec les attentes essentielles du monde du travail.

Daniel MESCLA

• Incendie dans le tunnel du Fréjus

Un accident aux conséquences prévisibles

Deux routiers ont péri dans l'incendie qui s'est déclenché samedi 4 juin dans le tunnel du Fréjus. Le ministre des Transports, Dominique Perben, s'est rendu le lendemain sur les lieux et s'est félicité que « le pire » ait pu être évité grâce à « l'amélioration des équipements de sécurité ».

Certes, l'incendie d'un poids lourd, qui s'est ensuite communiqué à d'autres, a eu des conséquences moins dramatiques que celui du tunnel du Mont-Blanc en mars 1999, qui avait fait 39 victimes. Différents aménagements, d'un montant de 56 millions d'euros, avaient été réalisés pour le sécuriser, et une réglementation plus stricte en matière de circulation des poids lourds mise en œuvre. Bien que le tunnel du Fréjus, long de près de 13 kilomètres, soit considéré comme étant « le plus sûr » des tunnels alpins, les médias ont d'ores et déjà révélé des manquements à la sécurité, en particulier que les détecteurs de chaleur situés à l'entrée du côté français étaient toujours en cours d'installation... cinq ans après que l'incendie du tunnel du Mont-Blanc eut révélé leur

importance ! Le tunnel avait été équipé de refuges ventilés, à raison d'environ un par kilomètre. Or, les nouvelles normes en imposent un tous les 400 mètres. Si elles avaient été respectées, les deux routiers, retrouvés à proximité d'un abri, auraient vraisemblablement survécu.

Mais au-delà de la circulation dans les tunnels, où le moindre incident peut vite déboucher sur une catastrophe, c'est toute la politique – ou plutôt l'absence de politique – concernant le transport routier et le transport de marchandises en général qui conduit à une multiplication des risques.

Après l'accident du tunnel du Mont-Blanc, le ministre des Transports d'alors, Jean-Claude Gayssot, s'était engagé à développer le ferroutage pour les liaisons transalpines, notamment. Cette déclaration d'intention n'a été suivie d'aucune réalisation, ni par lui ni par ses successeurs. Entre la France et l'Italie, le ferroutage (le transport des camions sur des trains) est utilisé sur une seule voie ouverte à temps partiel et passant par le tunnel du Mont-Cenis ; en 2004, 6 500 poids lourds ont été acheminés

par cette voie, alors que, journalièrement, 3 098 d'entre eux empruntaient le tunnel routier du Fréjus ! Quant à la construction d'une nouvelle voie ferrée Lyon-Turin, permettant le transport des voyageurs et des marchandises, elle en est encore à l'état de projet et, si jamais elle voit le jour, ce ne serait qu'en 2020. D'ici cette date, selon les estimations, le trafic des marchandises sur route aura doublé en France, augmentant en même temps les risques d'accidents graves mettant en cause les poids lourds.

Car la SNCF se désengage de plus en plus du transport des marchandises. Son « plan fret » jusqu'en 2006 conduit à supprimer les dessertes fret qu'elle juge insuffisamment rentables, avec pour conséquence plus de 200 000 camions supplémentaires sur les routes, selon un responsable CGT des cheminots.

Tel est le résultat d'une politique voulue : l'État fait des économies sur les services publics et la SNCF réduit le transport de marchandises par voie ferrée, sans compter les fortes pressions exercées par tous les secteurs qui ont intérêt à privilégier les transports par la route.

Marianne LAMIRAL

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

BELFORT-MONTBÉLIARD

Dimanche 12 juin à partir de 11 h 30 à MONTENOIS

La fête régionale de Lutte Ouvrière sera, cette année, champêtre. Elle se déroulera le dimanche 12 juin à Montenois (près de Montbéliard), à partir de 11 h 30.

Une journée de détente et de fraternité. Pendant et après le banquet de midi, un programme varié de chansons, animations, jeux, théâtre. Et aussi des livres et des expositions, dont l'une ayant pour thème « la femme et les religions ».

Un débat sur la situation politique, après la gifle reçue par Chirac lors du référendum, sera animé par des militants d'Alstom et de Peugeot.

L'entrée, repas compris sur réservation, est de 12 euros.

Pour se renseigner et réserver, téléphoner au 03 84 28 34 69 ou au 06 81 34 50 74 - Courriel : contact@lutte-ouvriere-est.org

MARSEILLE

Dimanche 26 juin à partir de 11 h 30

Parc de loisirs de Valabre à GARDANNE

Navettes gratuites de la gare routière de Marseille Saint-Charles à 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, et de la gare SNCF de Gardanne à 11 h 20, 12 h 20, 13 h 20, 14 h 20, 15 h 20

Au sommaire de

Lutte de Classe n° 88

avril-mai 2005

- **Non à leur projet de Constitution**
- **L'enseignement public moins soumis aux besoins des élèves qu'à ceux des gouvernements**
- **Liban**
Un pays au cœur des crises du Moyen-Orient
- **Afghanistan**
Entre l'occupation impérialiste et la loi des seigneurs de la guerre
- **Grande-Bretagne**
Le 5 mai, une élection sans enjeu pour les travailleurs
- **États-Unis**
Le « modèle américain » d'assurance-maladie : une monstruosité
- **Tribune**
Référendum : non... aux confusions, illusions et désillusions
Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

De référendum en élections

Toute la gauche du Non a triomphé après le large succès de celui-ci. Mais la gauche de la gauche, celle qui va de Mélenchon à la LCR en passant par le PCF, a exulté. Pour elle pas de doute : la victoire du Non c'est d'abord, sinon exclusivement, celle du Non de gauche.

L'affirmation prête évidemment d'abord à discussion. Certes ce sont les couches populaires qui ont voté Non. Mais était-ce pour cela l'expression d'une radicalisation ? Le sentiment fédérateur des Non a sans aucun doute été l'envie de dire merde à Chirac. Mais mêlé à quels autres ? L'envie d'en découdre avec les patrons ou la crainte de l'Europe, voire un peu de xénophobie ? Les réactions dans les couches populaires justement au lendemain du scrutin ont été loin de donner une indication de cette radicalisation. La joie bien réelle d'avoir vu la longue figure de politiciens haïs ou déconsidérés, de droite comme du PS, était aussi parfois mêlée avec quelques inquiétudes sur la suite des événements et ne portait en tout cas guère de trace d'un désir de profiter de la « victoire » pour transformer l'essai et continuer plus avant sur un autre terrain. Il faut d'ailleurs croire que c'est bien ce qu'a estimé Chirac lui-même pour qu'il ait jugé sans danger de poursuivre ses petites manœuvres politiciennes (qui ne lui ont pourtant guère réussi jusqu'ici) et de renommer le même gouvernement, à un Raffarin près, avec en prime le retour de Sarkozy. Dans un autre climat cela seul aurait été une véritable provocation, une incitation à descendre dans la rue.

Mais c'est d'ailleurs bien là aussi au fond le jugement de toute la gauche du Non. Au soir de sa prétendue victoire, après quelques rodomontades vite étouffées, elle n'avait d'autres perspectives à présenter que les élections de 2007. Et depuis, comme celle du Oui, elle n'a d'autres soucis que d'élaborer les stratégies et commencer les grandes manœuvres qui la mettront dans la meilleure des positions pour aborder présidentielles et législatives dans deux ans. C'est vrai des Fabius ou autres Emmanuelli, mais aussi bien de la gauche de la gauche. Quand la LCR elle-même veut se montrer à la pointe du Front dans lequel elle s'est intégrée, c'est dans cette direction qu'elle renchérit. Son radicalisme, désormais, c'est demander... la dissolution immédiate de l'assemblée nationale et de nouvelles élections !

Ses alliés ou partenaires sont moins pressés. Sans doute ont-ils moins d'illusions sur la portée de leur « victoire » ou savent-ils qu'ils ont encore quelques

problèmes à résoudre et quelques obstacles à surmonter avant d'en tirer les fruits.

Fabius a d'abord à mener sa bataille dans le PS, s'il veut s'imposer au final comme le champion de la gauche en 2007. Ce n'est certes pas impossible, même s'il vient juste d'être éjecté de la direction. Il y aura encore bien des épisodes. Mais il lui reste à tirer parti de son appel pour le Non, d'utiliser les sympathies ou le crédit qu'il peut avoir gagné dans la gauche de la gauche mais sans trop se compromettre avec celle-ci, pour imposer sa prédominance sur ses amis, et surtout concurrents, du PS.

Le PCF, qui a réussi à l'occasion du référendum à fédérer autour de lui cette gauche de la gauche, doit maintenant, pour tirer tout le bénéfice de l'opération, maintenir ce front autour de lui tout en ne gâchant pas ses chances d'une alliance avec le PS... dont on ne sait encore qui en prendra ou gardera la tête, Fabius, Hollande ou un autre. Mais ce n'est pas cela qui importe à Buffet qui ne l'a pas envoyé dire à la LCR : OK pour vous garder comme concubine mais n'allez pas croire que cela change mes projets de mariage avec le PS. Pour résumer grossièrement, mais clairement, la politique du PCF dans les deux ans à venir vise à aller au premier tour des élections en ayant regroupé le plus de forces possibles, celles qui se sont retrouvées dans les 1 000 collectifs qui se seraient créés dans le pays – Verts en rupture de ban, alternatistes, altermondialistes de toutes nuances et la partie de l'extrême gauche voudra bien marcher dans la combine – afin de négocier dans la meilleure position possible un ralliement au candidat PS au second tour des présidentielles et une éventuelle alliance gouvernementale en cas de victoire de la nouvelle union de la gauche aux législatives.

Voilà donc la perspective ouverte par la victoire du Non ! Dans le meilleur des cas, celui où ce sera bien vers la gauche et non vers la droite ou même l'extrême droite que se tourneront dans deux ans les électeurs.

Cela valait-il vraiment la peine que l'extrême gauche soit comme la LCR se compromette avec de faux amis des travailleurs, soit comme notre organisation n'ose pas aller à contre-courant, et dépense son énergie à appeler à voter Non au lieu d'épingler ce référendum pour ce qu'il était : une opération politicienne dont les travailleurs n'avaient rien à attendre quelle qu'en soit l'issue ?

Jacques MORAND

Convergences Révolutionnaires n° 39 (mai-juin 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Europe : la conquête de l'Est par le capital de l'Ouest, mythes, réalités et conséquences.

Articles : Référendum : ne pas prendre les vessies pour des lanternes – Lycéens : la loi Fillon est passée mais une nouvelle génération est entrée en politique – Citroën : les travailleurs renouent avec la grève – SNCF : dégradations des salaires et des conditions de travail – Belgique : 104 jours de grève contre les licenciements – Irak : la démocratie... embourbée – Pays Basque : le retour électoral du courant nationaliste radical.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Bernard Papin notre camarade



Notre camarade Bernard Papin s'est tué, à moto, en allant au travail à Renault Lardy. C'est une mort brutale, à 38 ans.

Il laisse une femme et un enfant de cinq ans dans la peine. Tous ses amis et camarades leur ont témoigné leur affection jeudi dernier. C'est en leur nom à tous, ceux de Renault, ceux du groupe musical, ceux du syndicat CGT, ceux de Lutte Ouvrière, que notre camarade André Lancteau les a assurés qu'ils pouvaient compter sur nous.

Il a rappelé combien cette mort nous révolte. C'est le deuxième motard de Lardy qui se tue en moins de quinze jours. Bernard, conscient des dangers de prendre tous les jours la moto sur des routes surchargées, avec la fatigue et le stress liés au travail, était en train d'acheter une voiture. Il n'en a pas eu le temps ! Travailler toujours

plus et plus vite ne peut qu'augmenter les risques liés au travail et aux trajets au moment où la direction, loin de se préoccuper des transports collectifs, les réduit pour favoriser la flexibilité et les heures sup. Fatalité ! Non, la fatalité n'a rien à voir.

Plus de 130 personnes ont assisté à ses obsèques. La plupart étaient des salariés de Renault, Rueil et Lardy. À nos côtés depuis les années 1990, il avait poursuivi son activité militante, à Rueil puis à Lardy, avec la Fraction Lutte Ouvrière. Rejetant cette société où il faut être toujours plus compétitif, plus rentable, Bernard avait sa manière bien à lui de défendre ses idées. S'il restait discret, tout le monde l'avait remarqué pour sa gentillesse, sa droiture, sa simplicité, son humour, son esprit, sa combativité et sa disponibilité. Ses idées, il les incarnait. C'était un communiste. Il nous manquera.

• Pétrole et corruption

Total jamais bien loin

La justice française enquête sur onze suspects, qu'elle soupçonne de s'être laissés corrompre par le régime de Saddam Hussein, entre 1996 et 2003. Parmi eux, l'ex-ministre de l'Intérieur Charles Pasqua, dont le nom était cité depuis des semaines, des hommes politiques de la mouvance gaulliste, des diplomates, des avocats et des hommes d'affaires. L'ancien secrétaire général de l'ONU, Boutros-Ghali, en ferait partie, s'il ne bénéficiait de l'immunité diplomatique.

Tous auraient reçu de l'argent de l'ex-dictateur irakien, par le biais du programme « pétrole contre nourriture ». Ce programme adopté en 1996 par l'ONU était destiné à réduire les conséquences dramatiques de l'embargo décidé par cette même ONU, sur l'initiative du gouvernement américain, en 1990. Cet embargo commercial, financier et militaire, qui interdisait tout commerce avec l'Irak, visait – disait-on alors – à faire tomber le dictateur Saddam Hussein. Mais si Saddam et les proches du pouvoir s'en sortaient sans mal, la population irakienne, elle, en subissait les effets de plein fouet. Des centaines de milliers d'Irakiens sont morts, victimes du manque de nourriture et de médicaments. Le programme « pétrole contre nourriture » soulagea un tout petit peu, sans les supprimer, les souffrances de la population irakienne, mais a permis au passage à quelques combinards de s'en mettre plein les poches.

Les premières à en tirer profit furent bien sûr les compagnies pétrolières, parmi lesquelles Total, qui ont pu à nouveau raffiner, transporter et distribuer le brut irakien et ses dérivés. Les fonds résultant des ventes autorisées étaient en principe gérés par les Nations unies. Mais Saddam Hussein obtint des compagnies qu'elles lui versent en douce une partie du prix, sous forme de rétrocommissions.

Le régime de Saddam Hussein en profita aussi pour récompenser ses « amis », français en particulier. Car il avait aussi le droit d'attribuer certains tonnages de pétrole à des particuliers, qui pouvaient les revendre aux compagnies en empochant au passage 15 à 85 centimes de dollar par baril. Or cela concernait des millions de barils : jusqu'à 32,6 millions pour un ancien secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. Et le pétrole « français » aboutissait en général dans les cuves de Total.

La justice parle de corruption à propos de cette affaire. Mais le principal scandale n'est-il pas que, sous prétexte de punir Saddam Hussein d'avoir envahi le Koweït, les grandes puissances n'aient pas hésité à affamer la population irakienne et à la priver de médicaments ? Que Saddam et ses amis dans la droite française aient utilisé à leur profit le programme « pétrole contre nourriture » n'étonnera personne. Et reprocher à Total d'être mêlé à des affaires de corruption, c'est comme reprocher à une vache de manger de l'herbe.

Vincent GELAS

• Le gouvernement et l'emploi

« Des signes forts » attendus... en faveur du patronat

Depuis le 30 mai, les porte-parole du patronat répètent sur tous les tons que le gouvernement doit « répondre à l'inquiétude des Français sur l'emploi » en réduisant encore les quelques droits dont peuvent se prévaloir les salariés et l'octroi de nouveaux avantages pour les employeurs. Quant aux représentants de la droite, dans l'attente des déclarations de Villepin, non seulement ils accusent réception du message mais ils multiplient les déclarations sur le sujet en vue de plaire à leur électeurat, les petits patrons, artisans et commerçants, qui sont nombreux et surtout électoralement importants.

Un patronat qui affiche ses attentes

Seillière, le président du Medef, a donné le ton le 1^{er} juin. Avec la plus totale ingratitude pour tout ce que le gouvernement a fait en faveur du patronat, il a reproché au gouvernement Raffarin d'avoir été « un gouvernement qui, s'agissant de l'organisation sociale du pays, a fait preuve d'immobilisme ». Et d'avancer ses revendications : « assouplissement du code du travail », avec comme exemple la suppression demandée de la contribution Delalande, taxe que doivent payer les employeurs qui licencient des salariés de plus de 55 ans sans leur proposer une préretraite. Seillière réclame de pouvoir licencier ces salariés comme n'importe quels autres. On imagine aisément les conséquences de la suppression de cet obstacle financier aux licenciements de ces travailleurs, alors que les plus de cinquante ans sont parmi les plus visés des plans de licenciements.

Même si Seillière, parlant pour le grand patronat, a été plus vague à la sortie de son entrevue avec Villepin le 6 juin, en demandant cette fois « des mesures simples et précises pour améliorer la fluidité du travail », son collègue représentant des « petites et moyennes entreprises », le président de la CGPME, a été plus direct. Au sortir de son entrevue avec Villepin, il a déclaré : « 25 % des jeunes n'ont pas de travail actuellement. Est-ce qu'ils cherchent de la sécu-

rité ? Pas du tout. Ils cherchent de l'emploi, et après on leur amènera de la sécurité, de la garantie au bout de quelques années peut-être. » Il a réclamé « une nouvelle forme de contrat de travail, plus souple, qui permette d'embaucher mais, a-t-il ajouté, également de débaucher plus facilement. » Sur cette lancée il a déclaré, à propos des CDD : « Pourquoi ne pas les renouveler deux, trois ou quatre fois ? » Réclamant la mise de côté du code du travail pour « sauver la France, l'emploi, l'entreprise et l'économie générale de notre pays. » Rien de moins !

Des hommes de droite soucieux de plaire à leur public

Villepin et Sarkozy ne sont

pas opposés à ces demandes, laissant cependant à d'autres représentants de la droite le soin de préparer le terrain. Patrick Ollier, le président UMP de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, a préconisé « de toiletter le code du travail » pour « l'adapter aux réalités économiques et sociales ». « Nous avons des procédures d'embauches et de licenciements trop lourdes et trop complexes », et de dénoncer « la sacralisation des CDI ». Il propose, lui aussi, de rendre moins coûteux les licenciements des plus de 55 ans et le remplacement du contrat de travail par le « chèque emploi-entreprise », à l'image du « chèque emploi-service » en place pour



Villepin en visite à l'ANPE « pour explorer l'ensemble des blocages », mais pas question de s'en prendre au patronat licencieur.

les emplois à domicile, pour les toutes petites entreprises. Tout cela pouvant être accompagné d'aides nouvelles en matière d'allègements des charges sociales, voire de dégrèvements ou de remboursements d'impôts. Voilà ce que les patrons appellent « les signes forts » qu'ils attendent de Villepin et de son gouvernement.

Ce n'est pas cela qui va enrayer la montée du chômage

Chacun sait qu'aider le patronat à licencier... pour l'encourager à embaucher... à Pâques ou à la Trinité est une supercherie. Cela fait des années que tous les gouvernements l'utilisent. Il y a quelques mois, le gouvernement Raffarin a fait disparaître une bonne part de ce qui existait encore comme protection juridique contre les licenciements économiques, sans que cela n'entraîne le moindre mouvement d'embauche.

Il y a bien longtemps que, face aux quelque deux cent mille licenciements officiellement classés comme licenciements économiques, il y a un nombre bien plus grand de licenciements qui se font sans entrave ni procédure, puisqu'il s'agit d'emplois en CDD ou en intérim.

C'est cela la réalité d'aujourd'hui. Mais ce que réclame le patronat grand et petit, c'est de pouvoir agir en toute liberté, sans avoir de compte à rendre, ne serait-ce que devant les Prud'hommes. Ils veulent abolir toutes les contraintes et faire ce qu'ils veulent pour des salaires les plus bas possibles, les faire travailler dans n'importe quelles conditions sans limites d'horaires, et pouvoir les jeter à la rue quand bon leur semble. C'est cela la « société de liberté », c'est-à-dire le paradis patronal dont ils rêvent. Mais avant qu'on en arrive là, ils ont un problème à surmonter : la résistance des salariés, pas forcément prêts à subir. Car la classe ouvrière, comme elle a su le faire à travers son histoire, pourrait bousculer les plans de tous ces profiteurs et leurs valets gouvernementaux. Collectivement les travailleurs ont la force de s'opposer à ces nouvelles tentatives de réduire encore leurs droits.

• Chômage

Et le « modèle français » ?

Plus que la réalité du chômage, tous les gouvernements depuis une vingtaine d'années ont essayé d'en réduire les chiffres dans les statistiques, cela par tous les moyens, dont une dégradation continue du régime d'indemnisation des chômeurs.

C'est notamment ainsi, alors que les licenciements ne cessent pas, que les chiffres officiels du nombre de chômeurs semblent bloqués au niveau de trois millions depuis 1993. Mais à quel prix !

En 1995, le gouvernement d'alors avait décidé de faire sortir des statistiques tous les demandeurs d'emploi ayant travaillé au moins 78 heures dans le mois. Peu importait que ce soit en intérim, en CDD, à temps partiel et que cela ne permette pas d'en vivre : on n'était plus considéré comme chômeur.

Mais le patronat et les gouvernants se sont surtout employés à réduire l'indemnisation du chômage, à la fois pour offrir aux employeurs une main-d'œuvre qui, privée de tout, pourrait plus facilement accepter des salaires notoirement plus bas, mais aussi pour « dégraisser » les chiffres du chômage.

Les règles d'indemnisation

souhaitées par le patronat et avalisées en 2003 par le gouvernement Raffarin ont, en réduisant de plusieurs mois la durée d'indemnisation, brutalement aggravé la situation d'un grand nombre de chômeurs. En 2004, 180 000 d'entre eux ont ainsi vu cesser leur indemnisation. Pour 2005, l'Unedic estime qu'ils seront 600 000 dans ce cas (856 000 selon les associations de chômeurs). Il ne reste plus à ces derniers que l'ASS (allocation spécifique de solidarité), dont la durée a elle-même été réduite, ou le RMI.

À cela s'ajoute la pression accrue que le ministère du Travail demande à l'ANPE d'exercer sur les chômeurs. Car, en plus du pointage et des convocations (qui se soldent par des radiations temporaires quand on les manque), l'ANPE et le Service de contrôle de la recherche d'emploi (qui dépend de la Direction départementale du travail et de l'emploi) sont en droit d'exiger des chômeurs qu'ils apportent la preuve des efforts qu'ils font pour trouver du travail. Même si leur secteur est sinistré par les licenciements, il peut leur être reproché un manque de célérité à retrouver un emploi, ce qui peut être sanctionné par une radiation plus ou moins longue, voire

définitive.

Et puis, il y a les centaines de milliers de sans-emploi sortis des statistiques pour des raisons d'âge. En 1999, alors que les plus de 55 ans étaient déjà dispensés de pointer, la ministre socialiste du Travail, Martine Aubry, avait décidé de faire disparaître des statistiques les sans-emploi de 50 à 55 ans. Cela rendait les chiffres du chômage plus présentables pour le gouvernement Jospin, mais pas plus supportable sa réalité pour les chômeurs. Le gouvernement Raffarin a poussé l'ignominie encore plus loin avec les sans-emploi les plus âgés : on ne leur donne pas plus les moyens de vivre décemment mais, pour les faire sortir des chiffres du chômage, on cherche par tous les moyens à les forcer à reprendre un travail, à n'importe quel salaire et même quand on sait que, usés prématurément, ils ne pourront pas tenir le poste.

C'est cela la réalité de la prétendue « lutte contre le chômage » et de ce « modèle social » auxquels, depuis au moins vingt ans et jusqu'à Villepin, le dernier en date, les gouvernants se disent tous, et pour cause, « très attachés »...

P. L.

Paul SOREL

• Espagne

Une année de gouvernement Zapatero Tout ce qui brille n'est pas d'or

Le gouvernement de Zapatero, le représentant du PSOE (le Parti Socialiste d'Espagne) est au pouvoir depuis maintenant un an. Il garde le soutien de la population, qui a remarqué le changement de forme par rapport au gouvernement de droite dirigé par Aznar, le leader du Parti Populaire, ouvertement réactionnaire.

Actuellement dans l'opposition, le Parti Populaire continue de rallier la partie la plus conservatrice de son électorat sur des positions rétrogrades. Cette attitude est apparue au grand jour dans l'affaire de l'hôpital Severo Ochoa de Madrid, où le conseiller de la santé de Madrid, membre du Parti Populaire, le parti d'Aznar, s'en est pris au personnel, qui a été accusé d'abrégé la vie de malades en phase terminale en utilisant certains médicaments soulageant la douleur. Le conseiller du Parti Populaire, appuyant les positions de l'Église sur la valeur « rédemptrice » de la souffrance, a obtenu le licenciement du chef des urgences.

De telles attitudes de la droite font que Zapatero, avec ses lois contre la violence domestique

dont les femmes sont victimes, avec le retrait des troupes d'Irak, la légalisation du mariage des homosexuels et la régularisation de la situation de secteurs de sans-papiers, apparaît comme un « progressiste ».

La partie est plus difficile en ce qui concerne le problème basque, en particulier sur le terrain des relations avec l'organisation séparatiste ETA qui, malgré la répression, l'interdiction du parti qui lui était lié, continue de bénéficier d'un appui dans une partie de la population basque. À l'annonce de l'ouverture possible d'un dialogue du gouvernement avec l'ETA, si cette organisation acceptait de renoncer à la lutte armée, le Parti Populaire a non seulement clamé son indignation mais organisé d'amples manifestations, en particulier à Madrid. Le gouvernement de Zapatero réussira-t-il à passer avec l'appui des autres partis parlementaires convaincus qu'il faut donner une solution politique aux problèmes posés par l'existence de l'ETA ? L'avenir le dira. Mais il est certain que la partie n'est pas encore gagnée pour Zapatero.

Mais « tout ce qui brille n'est pas d'or ». Ce gouvernement,

comme les précédents gouvernements socialistes, est ouvertement au service du grand patronat, des grandes sociétés industrielles et financières. Et il n'y a rien dans son action pour améliorer le sort de la classe ouvrière et des classes populaires. De fait, la différence entre les revenus du capital et le niveau de vie des salariés continue de se creuser.

C'est particulièrement visible quand on compare les revenus salariaux avec les bénéfices du capital. Le produit intérieur brut s'est accru de 4,9 %, ce qui signifie que l'Espagne est plus riche. Mais, en dépit de l'augmentation de la richesse, les travailleurs en ont le moins bénéficié. En effet, d'après les statistiques, la part des salaires dans le PIB a diminué. Et les familles des milieux populaires n'ont pas besoin de statistiques pour savoir qu'il est difficile de faire face aux dépenses pour se nourrir et se loger. Même quand on a un emploi.

Ce gouvernement, comme les précédents, mène la même politique antiouvrière qui vise à augmenter les bénéfices du capital au détriment des travailleurs ; et cela se traduit bien sûr par les réductions d'effectifs, les licen-



Zapatero, le soir de sa victoire, il y a un an.

ciements. Cela se fait aussi avec le constant développement du travail précaire, l'augmentation de la sous-traitance, la surexploitation des travailleurs immigrés. Et l'une des conséquences de cette exploitation impitoyable est l'augmentation criminelle des accidents du travail.

Le bilan de la première année de gouvernement socialiste de Zapatero est clair. Au service des classes possédantes, il veut continuer de séduire une petite bourgeoisie excédée par les positions bornées des partisans d'Aznar,

mais sans s'attaquer aux problèmes essentiels pour les classes populaires que sont les bas salaires, le chômage et la précarité. Pour faire reculer le patronat sur ces problèmes-là, il ne suffit pas des qualités de négociateur dont Zapatero se vante. Il faut s'en prendre aux intérêts des plus puissants, auxquels le gouvernement de Zapatero obéit servilement. Et c'est du côté de la force des travailleurs de toutes les régions d'Espagne, du côté de leurs luttes qu'il faut chercher la solution.

B.S.

• Libye

L'Europe sous-traite la lutte contre l'immigration

L'Union européenne, face au flot des immigrants qui essaient de franchir ses frontières au péril de leur vie, tente de plus en plus de confier aux pays par lesquels transitent ceux qui veulent fuir la misère et les massacres de leur pays d'origine, le soin de lutter contre l'immigration. C'est notamment le cas de la Libye avec laquelle les ministres européens de l'Intérieur se sont engagés dans une « coopération concrète ».

La Libye est le point de départ de clandestins qui s'embarquent sur des rafiots de fortune pour tenter de rejoindre l'Italie. L'île de Lampedusa, située à 300 km des côtes libyennes, voit ainsi régulièrement débarquer les immigrants venus d'Afrique et du Moyen-Orient. Mais pour quelques-uns qui y parviennent, beaucoup périssent en mer, dans des conditions dramatiques. Les autorités européennes prennent

argument de ces drames pour dire qu'il faudrait à tout prix empêcher les immigrants de quitter les côtes libyennes et c'est cette situation qui a généré plusieurs projets de collaboration avec la Libye.

L'Union européenne avait parlé il y a un an de financer des camps de rétention dans le désert libyen, où seraient enfermés les candidats à l'émigration avant d'être renvoyés dans leur pays d'origine. Cette idée a été finalement abandonnée au profit d'une collaboration plus étroite des gardes-côtes italiens et libyens, et peut-être plus tard de la possibilité de renvoyer en Libye et non plus dans leur pays d'origine les malheureux qui n'auraient pas réussi à pénétrer en Europe. Il y a encore quelques années, les dirigeants de l'Union européenne n'avaient pas de mots assez durs pour condamner Khadafi, sa dictature et son mépris des droits de l'homme. Aujourd'hui ils sont prêts à lui

confier le sort des clandestins qu'ils auront réussi à refouler. L'important pour eux est que tout cela se passe en silence, et que leur responsabilité soit déglagée. Car, pour le reste, tout le monde sait qu'il est impossible d'empêcher ceux qui fuient la misère et les guerres de tenter de gagner, à n'importe quel prix, cet espoir de vivre moins mal dans les pays de l'Europe occidentale.

Entre le Maroc et l'Espagne, l'autre grand point de passage en Méditerranée, le blocage plus strict du détroit de Gibraltar amène aujourd'hui ceux qui s'y aventurent à prendre davantage de risques en prenant la mer de plus en plus loin de leur destination.

Transformer l'Europe en une forteresse hérissée de barbelés ne peut supprimer les problèmes et ce n'est pas le fait d'embaucher Khadafi pour monter la garde à l'extérieur qui les réglera.

Daniel MESCLA

• Côte-d'Ivoire

Nouveaux massacres et passivité des « forces de paix »

Depuis le 1^{er} juin, massacres et représailles ont fait au moins soixante morts autour de la ville de Duékoué, située à environ 400 km au nord-ouest d'Abidjan, dans la « boucle du cacao ». Les victimes sont essentiellement des villageois, dont bon nombre de femmes et d'enfants, massacrés à coups de fusils, de machettes ou brûlés vifs dans leur case.

Ces tueries seraient liées à des tensions ethniques entre des villageois Dioulas originaires du nord du pays – et pour cela accusés d'être proches des rebelles au gouvernement – et les membres d'une tribu locale, les Guérés, passant pour être favorable au président ivoirien Laurent Gbagbo.

Il s'en est suivi un exode massif des habitants de la région. Près de 10 000 personnes auraient ainsi cherché refuge auprès de la mission catholique de Duékoué, qui s'est déclarée incapable de faire face.

Les populations civiles n'ont effectivement aucune

confiance dans les forces armées gouvernementales, pourtant présentes en nombre dans cette zone. Car même si ce ne sont pas elles qui ont armé une partie des assassins, elles ne les ont aucunement dissuadés d'agir. De nombreux habitants ont aussi critiqué la passivité des casques bleus, également très présents dans cette région où se concentre la production de cacao, l'une des principales ressources de la Côte-d'Ivoire.

Cette situation vient malheureusement confirmer ce que l'on savait déjà : la prétendue « force de paix » de l'ONU, qui compte 10 000 hommes, dont plus de 4 000 soldats français, est bien davantage destinée à assurer la protection des grandes cultures industrielles et des intérêts des entreprises occidentales encore présentes en Côte-d'Ivoire qu'à assurer, comme elle le prétend, la protection des populations civiles ivoiriennes.

Roger MEYNIER

• Bolivie

La dernière démission du président Mesa ?

Lundi 6 juin, le président bolivien Carlos Mesa a démissionné pour la seconde fois cette année. C'est le dernier rebondissement d'une crise politique qui dure depuis le début de son mandat. La même crise a déjà causé la perte de son prédécesseur, qui avait dû quitter le pays, en octobre 2003, après avoir réprimé dans le sang des manifestations identiques à celles qui exigeaient lundi le départ de Mesa et la nationalisation du gaz.

Depuis 2003, les enjeux restent les mêmes : la braderie des réserves de gaz naturel que Mesa a accepté de vendre en dessous du prix exigé par ses opposants et la population, et donc au profit des multinationales impérialistes, parmi lesquelles on trouve le groupe Total.

Mesa est à la tête de la présidence bolivienne depuis vingt mois. Il y a rencontré les mêmes difficultés que son prédécesseur, Gonzalo Sanchez de Lozada. Il fait face à une opposition qui n'hésite pas à manifester dans la rue, et où se retrouvent les principales organisations ouvrières et paysannes du pays : le parti du principal opposant au Parlement, Evo Morales, le MAS, qui s'appuie principalement sur les petits paysans cueilleurs de coca ; la COB, la principale centrale syndicale ouvrière ; mais aussi les paysans de la Confédération syndicale unique des paysans de Bolivie et des organisations de quartier comme la Fejuve, forte à El-Alto, la banlieue de La Paz, une organisation qui s'est développée en résistant notamment à une tentative de mainmise par le groupe français Suez-Lyonnaise des Eaux sur la gestion de l'eau dans la capitale et sa banlieue.

Comme les chômeurs argentins, ces organisations ont l'habitude de barrer les routes pour bloquer toute activité économique. Les barrages routiers de ces derniers jours touchaient 55 points névralgiques, interrompant 60 % du trafic routier, isolant non seulement les grandes villes du pays mais également le trafic avec les pays voisins. Ils ont rendu difficile le ravitaillement aussi bien en carburant dans les stations-service que l'arrivée de nourriture dans les villes, engendrant assez vite une hausse des prix de 30 à 40 %. Le gouvernement a bien tenté de discréditer le mouvement en accusant les manifestants

tants de ces hausses, mais sans parvenir à faire retomber la colère.

Celle-ci provient du fait qu'en mai dernier, entre deux niveaux de taxation de gaz vendu, Mesa, après avoir tergiversé pendant des mois en faisant mine de réunir un consensus autour de lui, a finalement opté pour celui qui fait le moins mal aux multinationales impérialistes. Cela ne pouvait qu'attiser la colère d'une population qui attend d'une meilleure vente des richesses naturelles une solution à la très grande pauvreté qui frappe les deux tiers d'entre elle.

C'est ce qui a relancé le mouvement populaire et sa revendication d'une nationalisation du gaz. Mesa s'est alors retrouvé entre deux feux, la population en colère et des compagnies étrangères comme Petrobras (Brésil), Repsol (Espagne) et Total (France) le menaçant, au cas où il céderait à la rue, de devoir payer de fortes indemnités pour les forages qu'elles ont effectués et qui ont révélé l'existence d'une nappe de gaz, deuxième réserve naturelle d'Amérique latine.

Mesa a tenté de reprendre l'offensive sur un autre plan en préparant pour octobre prochain des élections pour une Assemblée censée modifier la répartition actuelle des pouvoirs de la Constitution, ce qui pourrait se traduire par une décentralisation, à laquelle aspirent certains bourgeois locaux, comme ceux de Santa Cruz, une région prospère de grandes propriétés et où se trouve une partie des gisements de gaz, et qui se verraient bien faire jeu à part du reste du pays. Mais le président n'a pas réussi à entraîner les députés dans son sillage et le Parlement s'est alors dispersé sans fixer de nouvelle réunion. Jeudi 2, Mesa annonçait qu'il se passerait du Parlement et procéderait par décrets, ce que des juristes ont dénoncé comme illégal. Dimanche 5, à la demande des notables de Santa Cruz, le président se tournait vers l'Église catholique, pour qu'elle modère la contestation.

Mais, lundi 6, les manifestations ont connu une ampleur comparable à celles qui avaient fait chuter son prédécesseur : 80 000 à 100 000 personnes ont manifesté dans les rues de La Paz, où les transports collectifs étaient en grève, les écoles fermées et où les commerçants avaient baissé les rideaux de fer. Le président a donc annoncé sa démission, ce qui obligeait le Parlement à



Dans le cortège des manifestants de La Paz.

retourner en session, ce mardi 7, pour l'entériner ou la refuser.

Le dirigeant du MAS, Evo Morales, a mis en doute la sincérité de cette démission, un procédé que Mesa a déjà utilisé en mars dernier pour obtenir le soutien du Parlement. S'agit-il de la même manœuvre ou bien Mesa a-t-il décidé cette fois de jeter l'éponge ? En tout cas, Morales a tenté de faire monter la pression en exigeant que les autres autorités de l'État, les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, démissionnent également. Cette triple démission, si elle avait lieu, précipiterait une nouvelle élection présidentielle. Dans ce cas de figure, Morales pourrait voir son influence renforcée. Mais d'autres, notamment certains dirigeants de la COB, s'inspirant de la situation du Venezuela actuel, se verraient bien avec ce qu'ils appellent un « colonel honnête » à la tête de l'État.

Quelle que soit l'issue de cette nouvelle crise, que Mesa s'en aille ou qu'il reste, la force du monde du travail, de la population pauvre de Bolivie réside uniquement dans sa capacité de mobilisation et d'opposition. Tant que la population cherchera à prendre son sort en main, à peser sur les pouvoirs publics pour faire valoir ses intérêts, ceux-ci seront défendus et certains succès seront possibles, comme la récente perte par Suez de son contrat de gestion de l'eau, du fait de la pression de la population. En revanche, il n'y a rien à attendre de celui qui succédera éventuellement à Mesa, qu'il ait été choisi dans le secret des urnes ou dans celui des casernes.

Jacques FONTENOY

• Guadeloupe

La grève de la Sori

Les travailleurs de la Sori, filiale de la Servair, société qui, entre autres, approvisionne les avions en repas sont en grève depuis bientôt sept semaines. Leur revendication principale est le maintien à son poste de la secrétaire administrative que la direction veut licencier.

La direction de Paris, en renvoyant le directeur, pensait avoir amadoué les grévistes. Il n'en est rien, et face au refus catégorique de la direction de garder l'employée menacée, les grévistes demeurent extrêmement déterminés. Le départ du directeur, comme le précisent les grévistes dans un tract, ne faisait pas partie de leurs revendications.

Les autres revendications consistent notamment en l'embauche de douze collègues CDD à temps plein, sur dix-neuf, après le départ de sept employés à plein temps. Comme le soulignent les grévistes, « ce n'est qu'un simple maintien d'effectifs. Cela ne coûte rien à la Sori et permettrait à ces camarades de vivre plus décemment. »

Mais la direction répond par le mépris, en proposant trois passages à plein temps, et encore, sous certaines conditions.

La semaine dernière, les grévistes ont bloqué le fret et

ont obtenu la solidarité des travailleurs de cette zone. Face à l'intervention des forces de l'ordre, ils ont érigé des barrages de pneus enflammés ici et là dans la zone de l'aéroport. Plusieurs dizaines de travailleurs sont régulièrement présents en piquet de grève devant l'aéroport où ils organisent un service de repas et de collation, parfois au son du tambour. D'autres travailleurs des entreprises de l'aéroport expriment aussi leur solidarité. Notamment ceux syndiqués à l'Union locale UGTG et à l'Union locale CGT de l'aéroport. Ce sont ces deux syndicats qui dirigent la grève à la Sori.

Depuis lundi 6 juin, les dirigeants de la Sori parlent de fermer purement et simplement l'entreprise si les travailleurs ne cèdent pas. Face à ce chantage, la colère ne fait que monter et un certain nombre de travailleurs parlent maintenant de passer à une vitesse supérieure en bloquant tout l'aéroport et le trafic aérien.

Après l'échec des négociations du lundi 6, au moment où nous écrivons se tient une assemblée générale des grévistes et de l'intersyndicale devant l'aéroport. Nous ne savons donc pas exactement ce qu'il en sortira, mais l'état d'esprit général demeure combatif.

• Maisons-Alfort
(Val-de-Marne)

Des locataires se mobilisent

Depuis plus d'un mois, dans la cité HLM Louis-Pergaud à Maisons-Alfort, les 210 locataires ont engagé un bras de fer avec leur bailleur, la société privée La Lutèce, filiale du groupe OCIL.

Depuis plusieurs années, les habitants, aux revenus très faibles pour la plupart, subissent des hausses de loyer et de charges insupportables : 13 % d'augmentation des loyers en trois ans avec des charges qui explosent. Des locataires gagnant 750 euros payent 500 euros par mois pour un logement souvent vétuste. Car si La Lutèce encaisse chaque mois des loyers en augmentation, elle laisse les bâtiments et les appartements à l'abandon : le système de chauffage est défectueux et de nombreux logements ont été privés de chauffage cet hiver. Des robinets d'eau chaude coule bien souvent de l'eau tiède ou froide. Des pièces, des placards, moisissent en raison des infiltrations d'eau dans les murs extérieurs, quand ce ne sont pas les dégâts des eaux provoqués par les fuites dans les canalisations générales. Les ascenseurs restent souvent en panne des jours entiers, obligeant à monter huit étages à pied. Les antennes collectives sont défectueuses et les habitants souvent privés de télévision. Cette cité, agréable après sa construction, il y a 25 ans, se dégrade à toute vitesse. De plus, quand on appelle La Lutèce au téléphone, il faut souvent patienter... en payant 12 centimes d'euros la minute. Alors le ras-le-bol des locataires s'est exprimé.

Le 19 avril dernier, des locataires ont décidé d'appeler à une assemblée de tous les habitants. Ce soir-là, les 90 locataires présents ont voté entre autres les revendications d'arrêt des hausses de loyers et de charges ; la réparation immédiate de l'eau chaude, du chauffage, des ascenseurs. Ils ont également décidé d'organiser une rencontre avec La

Lutèce, de contacter la presse et de constituer un comité de 40 locataires.

Depuis, ce comité s'est réuni chaque semaine et chacun a mis la main à la pâte pour faire les tracts ou des comptes-rendus, distribués dans leur bâtiment, sur les marchés de Maisons-Alfort, au métro, dans les cités voisines. Cette pression a permis d'obtenir une rencontre avec La Lutèce, près de la cité.

Le 1^{er} juin, 86 locataires étaient présents. Les représentants de La Lutèce avaient choisi d'adopter un langage ferme et méprisant. Mal leur a en a pris. Concernant les loyers, ils ont tout d'abord confirmé que La Lutèce avait décidé d'aligner le plus rapidement possible tous les loyers vers le haut, sur les plafonds de la convention. Ensuite, ils ont annoncé pour juillet 2005 une deuxième hausse de 2,5 %. Cela a été le tollé. À propos de la dégradation des immeubles et des appartements, ils ont tenté de minimiser ou d'en rejeter la faute sur les locataires. Mais de nombreux habitants les ont mis face à leurs responsabilités.

La réunion a duré 3 h 30. Elle s'est terminée dans la colère quand, après avoir répondu par la négative ou de vagues promesses à toutes les revendications des locataires, les représentants de La Lutèce ont confirmé qu'ils demandaient au gardien d'arracher les affiches et les informations du comité car il s'agirait d'un « affichage sauvage ».

Ils espéraient sans doute par leur attitude méprisante démoraliser les locataires. C'est l'inverse qui s'est produit. Les locataires savent que s'ils ne contraignent pas La Lutèce à annuler ses augmentations de loyer, demain les commandements à payer et les expulsions arriveront. Il est donc à l'ordre du jour et dans toutes les têtes de faire passer la mobilisation deux crans au-dessus.

Correspondant local

• Hausse des loyers

Ne cherchez pas l'indice



Un exemple de la misère d'une partie du parc locatif.

Les loyers continuent de flamber. D'après les statistiques officielles l'augmentation des loyers dans le secteur privé serait de 10,6 % depuis trois ans. Pour la seule année 2005, elle serait de 4,58 %, l'inflation ayant elle été « officiellement » de 2,1 %.

Et encore ces chiffres ne concernent-ils que les augmentations annuelles pratiquées par les propriétaires privés, qu'il s'agisse de particuliers, de banques ou de compagnies d'assurances, dans le cadre d'un bail de location. À l'occasion d'un changement de locataire, le propriétaire est libre d'augmenter le loyer à sa guise, ce qu'il ne se prive pas de faire largement. En tout cas la situation est telle que les familles modestes sont contraintes de se loger de plus en plus loin et de plus en plus mal, tout en consacrant une part de plus en plus importante de leur budget au loyer. C'est la conséquence directe de la politique des gouvernements successifs qui n'ont pas construit les logements sociaux manquant aujourd'hui (300 000 en Île-de-France et un million dans tout le pays), ce qui permet aux propriétaires privés de dicter leur loi.

Les augmentations des loyers dans le secteur privé sont actuellement basées sur un indice du coût de la construction (ICC) des logements neufs. Il répercute donc dans le loyer, par exemple, les hausses comme celles des matières premières dans les entreprises du bâtiment. Et ce serait l'envolée du prix de l'acier, ces derniers mois, qui expliquerait la hausse de l'indice en 2005. Le gouvernement parle donc d'instaurer un nouvel indice, prenant en

compte, à part égale à côté de l'ICC, l'indice des prix à la consommation et l'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des logements (IPEA). Ce nouvel indice, plus « réaliste », permettrait de contrôler la hausse des loyers, dès janvier 2006, puisque, dans ce domaine aussi, le gouvernement de Villepin ferait paraître-il en quelques mois ce que ses prédécesseurs n'ont pas fait en plusieurs années, ce projet de nouvel indice étant tout de même passé entre les mains de trois ministres du Logement différents...

Évidemment, rien ne dit que ce nouvel indice – si même il voit le jour – freinera la hausse des loyers, car pour ne prendre que l'indice IPEA il a augmenté de 4,5 % en 2004, soit presque autant que l'indice du coût de la construction. Et surtout rien ne dit que les propriétaires accep-

teront et surtout respecteront plus cet indice que le précédent... même si, pour cela, le gouvernement leur annonce des moyens supplémentaires pour récupérer les loyers impayés, en « dynamisant le recours aux assurances ».

En fait la seule solution pour empêcher l'envolée des loyers, c'est leur blocage et la fixation de prix maximum qui ne puissent être dépassés. C'est aussi le déblocage en urgence des crédits indispensables pour construire les logements sociaux qui manquent. Mais cela ce n'est pas ce gouvernement qui le fera, pas plus que ses prédécesseurs, dont le seul « succès » en matière de logement, c'est d'avoir su créer une nouvelle unité de mesure, le Gaynard de 600 mètres carrés pour un loyer mensuel de 14 000 euros.

Cédric DUVAL

Politique vide pour logements vides

En 2002, la mairie de Paris avait créé un dispositif censé inciter des propriétaires à relouer leurs logements vides à des étudiants et à des personnes sur listes d'attente pour des HLM, en leur offrant des garanties sur le paiement des loyers. En trois ans, seulement 164 logements vides parisiens ont été remis sur le marché : une goutte d'eau dans la mer, puisqu'il y a 40 000 logements vacants dans la capitale selon les chiffres de la mairie elle-même.

C'est que le jeu du marché de l'immobilier procure aux

propriétaires, qu'ils louent ou ne louent pas, une revalorisation de leur bien d'environ 10 % par an. Et cela depuis des années. L'incapacité des pouvoirs publics à imposer des mesures contraignantes, prévues par la loi, a pour conséquence de laisser sur le carreau ceux qui ont besoin de se loger sans avoir les moyens de faire face aux loyers exigés... sauf s'ils acceptent – sans avoir souvent d'autre choix – d'aller loin, de plus en plus loin, de Paris.

A.R.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

En vente l'exposé du 25 avril 2005

La classe ouvrière d'Europe et l'immigration

Prix : 1,50 euro. Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

• Fonderie Bréa Vaux (Allier)

En grève pour 120 euros

Depuis le jeudi 2 juin, 90 % des 540 ouvriers de l'usine de Bréa sont en grève pour les salaires. De mémoire d'ouvrier, c'est la première fois qu'une telle grève éclate dans cette fonderie qui fabrique des pièces en aluminium, essentiellement pour l'automobile.

Il faut dire que lors de la réunion annuelle sur les salaires, le patron a refusé les demandes de la CGT. Certes, il proposait 41 euros d'augmentation de salaire et acceptait de donner 4 euros pour la prime de poste et 8 pour celle de nuit. Mais dans cette fonderie aux conditions de travail très dures, aux salaires tournant autour de 1 000 euros par mois pour travailler en trois-huit, où la direction a l'habitude de traiter les travailleurs par le mépris, ce refus a été ressenti comme une vexation de plus et une provocation.

Du coup, le jeudi 2 juin, à la prise de poste de nuit, 90 % de l'équipe se mettait en grève. Idem le lendemain aux changements de poste du matin et du soir.

La réaction du patron ne s'est pas fait attendre : dès vendredi, il faisait distribuer une lettre aux salariés où il leur disait qu'il comprenait leurs revendications, mais que ce n'était pas le moment et que la grève mettait l'entreprise en péril. Ce n'est pourtant pas le langage qu'il tient aux journalistes, auprès de qui il se vante de la bonne marche de son entreprise. Quant à discuter avec les salariés de leurs revendications, le patron leur a dit qu'il fallait qu'ils reprennent le travail d'abord. Depuis, plus de nouvelles, il a disparu de la circulation, astiquant peut-être sa légion d'honneur toute fraîche, reçue il y a une quinzaine de jours des mains d'un sous-ministre.

La grève s'est poursuivie le week-end des 4 et 5 juin et s'est renforcée le lundi matin avec des hésitants qui ont quitté leur poste sous les acclamations de leurs camarades.

Les grévistes installés aux portes de l'usine ont reçu la visite des militants des entreprises de Montluçon et des alentours venus apporter leur soutien. Comme le dit leur tract, « Les salaires de misère à Bréa, ça suffit ! »

Correspondant local

• Snecma – Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

Les nettoyeurs font reculer leur patron

Au bout d'une semaine de grève, la soixantaine de salariés de la société de nettoyage ISS ont repris le travail le 27 mai dernier, fières d'avoir fait reculer leur direction sur des sanctions disciplinaires, dont un licenciement sec.

À l'issue de la grève le licenciement a en effet été transformé en transaction à « l'amiable » (21 000 euros) ce qui correspondait aussi au souhait du salarié. D'autre part les grévistes ont obtenu le retrait de deux avertissements et d'une mise à pied de trois jours ainsi qu'une prime de reprise correspondant à trois jours de grève (deux jours restant à récupérer en heures supplémentaires). Enfin ils ont aussi obtenu la répartition des heures laissées par les départs entre toutes celles et ceux (en temps partiel) qui le souhaitent.

Depuis que cette société a repris le chantier de nettoyage sur le site de la Snecma Gennevilliers, en octobre 2004, les sanctions n'ont pas arrêté de pleuvoir sur tous ceux qui osaient se dresser contre sa politique.

Pour réaliser encore plus de profit, ISS baisse les effectifs en favorisant d'une part les licenciements négociés, d'autre part en refusant de remplacer les départs en retraite. Ceux qui restent doivent assurer la charge de travail des postes laissés vacants.

Beaucoup de nettoyeurs sont en temps partiel non choisi et c'est cela qui est apparu comme le plus insupportable.

L'annonce du licenciement d'un collègue a donc été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et la grève est apparue comme la réponse naturelle à l'arrogance de la direction.

Ce n'est pas la première fois qu'un patron du nettoyage « relève le défi » et tente de mettre au pas les nettoyeurs du chantier, suivant ainsi la « feuille de route » de la direction Snecma. En effet, depuis plus de vingt ans, cette dernière a essayé par tous les moyens de diviser les nettoyeurs. Elle ira jusqu'à partager le chantier en sept sociétés différentes. À chaque fois les nettoyeurs ont réagi par la grève, avec le soutien des travailleurs Snecma qui a souvent été déterminant.

Au bout de trois jours de grève la situation sur le plan sanitaire s'est vite dégradée : plus de savon, plus de papier ! L'attitude du patron a été dans un premier temps de jouer les



inflexibles, spéculant sur le pourrissement de la grève. Le deuxième jour, par exemple, il a fait mine de partir en vacances et refusait toujours de négocier sur le chantier, exigeant qu'une délégation se rende dans ses locaux à Mesnil-Amelot en Seine-et-Marne.

Dans l'atelier Mécanique, les bacs de rétention d'huile n'étant plus vidangés, les ouvriers ont commencé à se mettre en droit de retrait. Même chose au Parachèvement forges !

Par deux fois la direction d'ISS a tenté l'intimidation en

faisant faire le travail par quelques agents de maîtrise sous la protection d'un huissier. Cela, loin de démoraliser les grévistes, n'a fait qu'ajouter à leur exaspération. Voyant la situation se durcir, le patron a commencé à faire des propositions « pour calmer le jeu », sans toutefois renoncer au principe des sanctions.

Au quatrième jour de grève, on a pu assister à des moments assez croustillants dans les ateliers, comme au jeu de cache-cache avec des visiteurs américains de Boeing. Pour ne

pas croiser les grévistes du nettoyage, la hiérarchie Snecma a dû faire passer ses hôtes par des chemins détournés. Un vrai parcours du combattant !

Une chose est sûre s'ils n'ont pas croisé les grévistes, ils les ont entendus !

Finalement c'est le patron d'ISS France en personne qui est venu négocier sur le chantier de Snecma Gennevilliers. Les nettoyeurs sont fiers d'avoir fait céder leur patron, une fois de plus, sur ses prétentions, avec en prime une unité retrouvée !

Correspondant LO

Mouvement victorieux pour l'intégration d'une prime

Dans l'atelier Mécanique à l'usine Snecma de Gennevilliers, environ cinquante opérateurs machine (perçage en électro-érosion) avaient obtenu en 1984 une prime de soins corporels (un quart d'heure de salaire journalier, soit entre 70 et 100 euros mensuels selon les qualifications) pour les nuisances dues au produit utilisé comme diélectrique, un produit gras.

En 1998, après le déménagement dans un atelier exigü, d'autres secteurs du même atelier avaient eu la même prime pour la dégradation générale de leurs conditions de travail. Là encore ils avaient dû mener plusieurs débrayages.

Seules 48 personnes de la Mécanique ne touchaient toujours pas cette prime, alors qu'elles travaillaient pourtant dans les mêmes conditions. Du coup, il y a trois semaines, huit d'entre elles se mettaient en grève pour la réclamer. Au bout

de trois jours de grève, la direction réunissait l'ensemble de l'atelier pour proposer d'intégrer cette prime au salaire à l'ensemble des travailleurs de l'atelier mais en partageant l'enveloppe globale entre tous, d'où une perte sur la paie pour certains.

Une demi-heure après cette annonce, plus de cent personnes de l'équipe du matin débrayaient et allaient à la direction pour réclamer l'extension de la prime pour tout l'atelier, son intégration au salaire mais sans perte de salaire.

Devant la détermination des travailleurs, la direction entamait des négociations avec les syndicats CFDT et CGT, fortement représentés dans l'atelier, qui au fur et à mesure réunissaient les salariés pour les informer de la teneur des discussions. Au bout d'une dizaine de réunions de négociations, la direction intégrait la prime dans le salaire sans aucune perte d'argent et l'étendait aux 48 qui ne l'avaient pas.

Seuls une vingtaine de travailleurs du secteur Électro-érosion se sentaient lésés, non pas pécuniairement mais parce que leur métier n'était plus reconnu dans l'accord comme salissant. Une consultation des salariés concernés organisée par les deux syndicats recueillait 83 % d'avis favorables.

La grande majorité est satisfaite et se demande pourquoi la direction a lâché si facilement ? En fait, il s'avère qu'en ce moment la direction ne veut pas de vagues. Il ne faut pas effrayer l'actionnaire ! La fusion avec Sagem doit glisser toute seule. Alors, face à un mécontentement local, elle est prête à mettre un peu la main à la poche pour calmer les esprits.

Mais ce mouvement traduit aussi le mécontentement sur les salaires à un moment où la Snecma, pour sa privatisation, affiche des bénéfices en hausse de 28 % par rapport à l'année dernière.

Correspondant LO

• CDPR Renault – Cergy-Pontoise (Val-d'Oise)

Ne pas faire les frais de la restructuration à venir

Le CDPR de Cergy-Pontoise est le centre de distribution des pièces de rechange de Renault. Il regroupe 800 travailleurs qui stockent les pièces, en assurent la gestion et préparent les commandes pour tous les garages de France et du monde. Il existe aussi un CDPR plus ancien, à Flins, où travaillent 250 salariés. Renault et Nissan viennent en outre d'inaugurer, le 1^{er} juin, un centre de distribution européen à Győr, en Hongrie, pour desservir l'Europe centrale.

L'activité de la pièce de

rechange est très rentable : au prix où sont vendues les pièces, un véhicule reviendrait plusieurs fois son prix habituel ! Mais cela ne suffit pas à la direction, qui cherche à accroître encore plus ses profits. Cette politique s'est traduite, il y a quelques années, par l'introduction du travail en équipe, qui n'avait jamais existé auparavant à Cergy. Cela se manifeste également par un recours massif et permanent au travail précaire : intérimaires, stagiaires sont en permanence environ 200 dans le Magasin.

Aujourd'hui, le site de Cergy, ouvert en 1981, est devenu trop exigu car le

nombre de références de pièces a explosé, à cause de la multiplication de la diversité des véhicules, mais aussi de la fusion de Renault avec Nissan. La direction a donc décidé, il y a un an, la construction d'un nouveau magasin ultramoderne de 200 000 m² à Villeroy, près de Sens, dans l'Yonne. Il devrait être opérationnel en 2007.

Si, sur le plan industriel, le projet est finalisé, la direction ne s'est engagée à rien concernant l'avenir des salariés. À Cergy, elle s'est contentée d'annoncer qu'elle avait déjà trouvé le nombre de volontaires acceptant d'être mutés à Villeroy. Mais elle n'a pas précisé

combien de salariés resteront à Cergy, combien elle gardera d'intérimaires (qui pour certains sont présents depuis des années sur le site). Et l'inquiétude est grande à Flins, où le CDPR, qui est vétuste, risque de fermer lorsque le nouveau sera en pleine activité.

Mardi 31 mai, Carlos Ghosn, nouveau PDG de Renault, était en visite à Cergy. Il n'a apporté aucune réponse précise à toutes ces questions. Mais son passage a tout de même permis à tous de mesurer la veulerie de la majorité des chefs, petits et grands. Bien sûr, comme en pareille occasion, ils se sont empressés de faire tous

les travaux qui étaient bloqués depuis longtemps : ascenseur en panne réparé, peintures refaites, réfection de la cafétéria, nettoyage général. Mais surtout les magasiniers ont pu apprécier leur mine déconfitée lorsqu'ils se faisaient réprimander par le PDG. Comme disait un salarié : « Ils ont le trouillomètre à zéro. Nous, au prix où on est payé, on n'en a pas les moyens. » En tout cas, cette remontée du moral nous met en meilleure situation pour imposer qu'aucun travailleur ne fasse les frais de la restructuration qui s'annonce.

Correspondant LO

• General Motors – Strasbourg

Chômage partiel pour préserver les profits

La direction de General Motors Strasbourg (montage de boîtes de vitesse) emboîte le pas à la direction de General Motors Corporation aux États-Unis.

Mi-avril, la direction de GM aux États-Unis annonçait des déficits pour le premier trimestre et menaçait de réduire le fonds de 20 milliards de dollars mis de côté pour payer la Sécurité sociale des retraités. Ce chantage fait au syndicat de l'automobile avait pour but de lui faire accepter une révision de la convention, ce qui permettrait à GM d'opérer des coupes claires dans la couverture sociale des salariés.

Dans la foulée, la direction générale se vantait, devant les actionnaires, que GM avait plus de vingt milliards de dollars en liquidités à l'abri dans ses comptes en banque, en plus des 33 autres milliards sur les comptes de sa branche financière et d'autres filiales.

Au même moment, les directeurs de GM Strasbourg faisaient un voyage aux États-Unis pour prendre les ordres.

Fin avril, juste avant de mettre le personnel en congé d'office la semaine du 1^{er} au 8 mai, on apprenait qu'il y aurait du chômage technique la semaine du 30 mai au 3 juin pour la majorité des ouvriers de production. La raison invoquée : un surplus de 20 000 boîtes de vitesse sur l'année qu'il serait impératif de résorber, selon le discours de la direction.

L'année dernière, à la même époque, elle décidait d'imposer

le travail des jours RTT puis des samedis matin jusqu'à la fin décembre 2004. Un certain nombre de travailleurs qui n'entendaient pas sacrifier leurs jours de repos, ont d'abord reçu des lettres de mise en garde, puis ont été sanctionnés par des jours de mise à pied presque au moment où, fin novembre, la direction annonçait que le travail des jours RTT et des samedis allait s'arrêter. Pendant toute cette période, c'est 100 000 boîtes supplémentaires

qui ont été fabriquées. Ce qui explique une augmentation des bénéfices, de 47 millions d'euros en 2003 à 73 millions pour 2004.

Les jours de congé forcé qui tombent seraient pour beaucoup les bienvenus si cela ne signifiait pas la perte de 50 % du salaire de la semaine.

Lorsque des représentants du syndicat CGT ont demandé que la production soit ralentie sur les chaînes de montage pour absorber le surplus, le PDG a

répondu sur FR3 Alsace que ce n'était pas possible car cela nuirait à la qualité des boîtes de vitesse. Cela a fait rire plus d'un ouvrier mais un peu moins les 250 d'entre nous qui souffrons de maladies professionnelles – mal de dos, tendinite, etc.

Et du haut de son salaire, le PDG a doctement expliqué que la perte que nous subissons ne se verrait pas puisque cela nous sera retiré au mois de juin et que nous toucherons à ce moment-là 40 % du treizième

mois et la prime de vacances de 200 euros.

General Motors use et abuse de tous les mensonges et de toutes les ficelles pour s'en prendre aux travailleurs. Aux États-Unis, la direction s'en prend à la protection sociale. Ici, elle nous impose la flexibilité et des ponctions sur nos salaires. C'est la même politique pour s'approprier une part toujours plus grande de la richesse que créent les travailleurs d'un bout à l'autre de la planète.

• Duralex

Une histoire transparente, des bénéfices opaques

La société Duralex, fabricant de verres de table, a été placée le 4 juin en redressement judiciaire, sous la tutelle d'un administrateur provisoire pour les 6 mois qui viennent. La veille, le PDG avait lui-même mis sa société en cessation de paiement. La situation des 500 salariés, dont la paie de mai n'a été versée qu'en partie, est donc en suspens.

Les deux usines Duralex de Rive-de-Gier (dans la Loire) et de La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) ont fait partie pendant soixante ans du groupe Saint-Gobain. Depuis les années 1930, le groupe verrier avait inondé les cantines, d'abord en France, puis dans

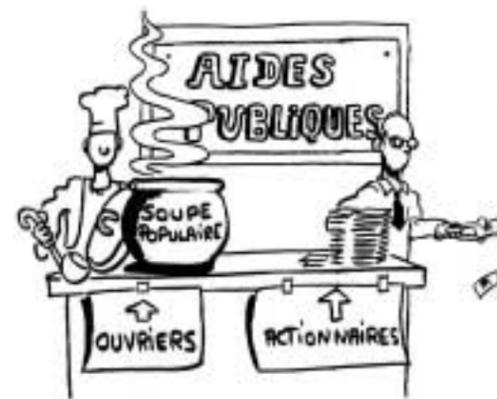
bien d'autres pays, de ses verres et assiettes Duralex, en verre trempé, « presque incassable », et bon marché.

Puis, après ces dizaines d'années de bons et loyaux bénéfices, le groupe Saint-Gobain décida en 1996 de se séparer de cette branche jugée pas assez rentable. À l'époque, les dirigeants du groupe disaient vouloir « se recentrer sur le cœur du métier ».

C'est au groupe Bormioli e Figlio, industriel du verre italien, que les deux usines furent vendues. En fait, cet épisode italien ne dura pas très longtemps. Après quelques années largement bénéficiaires, la famille Bormioli décida en 2003 de se retirer des deux sites français, et menaça de fermer

l'usine de Rive-de-Gier. En fait, elle réussit à s'en sortir sans trop de dégâts pour elle en favorisant la reprise des deux usines par un de ses hauts cadres, en novembre 2004.

Alors, suite au désengagement des anciens propriétaires, la dégringolade de Duralex, initiée par Saint-Gobain, et poursuivie par Bormioli, n'a étonné personne. Et comme d'habitude, les bonnes âmes qui commentent cette faillite annoncée trouvent toujours de bonnes raisons : manque de trésorerie, désistement des banques, concurrence de produits similaires fabriqués en



Indonésie ou en Turquie, investissement trop tardif...

Pourtant, pour éviter la catastrophe sociale annoncée – la fermeture de deux usines de 250 salariés – personne ne met en avant ce qui devrait être une évidence : la mise à contribution des actionnaires de Saint-Gobain et de Bormioli, qui ont profité largement du travail des salariés de Duralex.

Bertrand GORDES

• SNCF

— Ateliers de Quatre-Mares – Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Maritime)

On ne veut pas laisser faire !

Situés près de Rouen, les ateliers SNCF de Quatre-Mares, spécialisés dans la réparation de locomotives diesel, mais aussi de pièces détachées et d'essieux, ont un effectif qui diminue au fil des années. Il est passé cette année en dessous de 800 travailleurs.

Au fil des années les travailleurs de Quatre-Mares ont régulièrement réagi aux attaques de la direction. Il y a eu de multiples conflits locaux. Par ailleurs les pourcentages de grévistes pour les journées d'action sont importants : entre 70 et 80 %. Mais nombre de cheminots pensent de plus en plus que ces journées sans lendemain sont inefficaces. Le jeudi 2 juin le nombre de grévistes n'a été que de 61 % et beaucoup s'étaient mis en congé ou en repos. Dans les assemblées générales, des cheminots ont exprimé leur incompréhension sur la tactique des syndicats, sur la répétition de journées sans lendemain, surtout à un moment où la direction amplifie ses plans de restructuration.

L'argument de la direction : « la concurrence »

Depuis deux ans, la direction met la gomme pour faire passer son message de propagande. À toutes les réunions avec les délégués ou avec la maîtrise, elle rabâche qu'il faut faire des gains de productivité (5 % par an). Elle fait du chantage : « Si vous n'acceptez pas, le travail partira dans d'autres ateliers, la conflictualité est trop importante à Quatre-Mares, la direction de Paris regarde les résultats, il faut rattraper les retards de production », etc.

Le service communication est lui aussi appelé à la rescousse. Nous n'avons jamais reçu autant de notes de service, de journaux de propagande en tout genre pour nous inciter à travailler plus et accepter la flexibilité...

Sous-traitance à Quatre-Mares

La direction nationale a décidé de jeter à la ferraille des centaines de locomotives diesel. À Quatre-Mares elle a com-

mencé à en détruire quelques-unes. Elle a fait appel à l'entreprise Socorail, qui a elle-même sous-traité à une entreprise de ferrailage utilisant des travailleurs roumains. Le travail a commencé au grand air (si l'on peut dire), dans des conditions inadmissibles, en plein hiver, sans sécurité ni protections, alors que ces locomotives contiennent de l'amiante et d'autres produits toxiques et dangereux. Un matin, alors qu'un incendie s'était déclenché, ces travailleurs avaient l'ordre de continuer le travail. Ce sont les pompiers arrivés sur les lieux qui les ont évacués...

Mais le scandale ne s'est pas arrêté puisqu'un jour on a vu arriver des camions semi-remorques et une énorme grue. L'entreprise de ferrailage a récupéré deux bogies de locomotive, sans doute pour les revendre à une compagnie de transport ferroviaire... Et cela au mépris de tous les règlements de sécurité.

Interpellée par des syndicalistes, la direction de Quatre-Mares, très gênée aux entournures, a désavoué ce

comportement et a envoyé des lettres recommandées à l'entreprise de ferrailage pour lui interdire de réutiliser ces pièces de sécurité. Nous n'en savons pas plus à ce jour, ce qui n'est pas rassurant.

Quand la SNCF utilise les compétences...

Il y a quinze jours nous avons appris la visite du nouveau directeur du Matériel de la SNCF, l'ancien PDG de l'entreprise Valéo. Des délégués ont organisé un rassemblement devant les bureaux de la direction en confectionnant une affiche parlant du « fossoyeur de Valéo ». Le directeur de Quatre-Mares n'a pas apprécié et a voulu court-circuiter le rassemblement en proposant une rencontre avec les syndicats. Mais le rassemblement a bien eu lieu. Plus de deux cents cheminots sont venus lui dire ce qu'ils pensaient de la politique de la SNCF. Interpellé sur la casse de Valéo, il a répondu que l'entreprise Valéo se portait mieux après son passage dans cette entreprise... Ça promet !

On s'intéresse (un peu trop) à notre santé

On trouve parfois des choses « intéressantes » dans les pouilles de la direction. Dernièrement un cheminot a découvert une note interne sur un « plan action absentéisme ». Ce plan a pour but avoué de « faire baisser d'un point (un jour) le nombre de jours d'absence liée à la maladie ».

La direction propose toute une série de mesures pour inciter les cheminots à ne plus tomber malades. Elle veut appliquer plus sévèrement les retenues sur solde, sanctionner de demandes d'explication ceux qui n'envoient pas leur arrêt-maladie immédiatement, mobiliser l'encadrement contre les « récidivistes », multiplier les contrôles à domicile...

Mais la cerise sur le gâteau, c'est qu'elle demande maintenant aux chefs d'atelier de convoquer les malades le jour de leur retour au travail. Ironont-ils jusqu'à nous ausculter et nous prendre la température ? C'est trop d'attention.

Correspondant LO

— Limoges (Haute-Vienne)

Coup de colère à l'atelier

Depuis bientôt un an, le directeur de l'EMT de Limoges planche sur une « réorganisation » de l'atelier de réparation des locomotives.

Sous prétexte d'efficacité, il s'agit de rendre tous les cheminots polyvalents et de pallier le manque de personnel en nous faisant travailler plus. Une équipe dite « crochet court » de 25 personnes, dont la moitié en horaires décalés, fera les réparations rapides. Les autres équipes ne seront plus regroupées par « métier » (électrique, thermique, mécanique...) et chacun devra quasiment tout faire.

Le chef d'atelier a la fâcheuse habitude de ne pas respecter la réglementation du travail : il ne rend pas les demandes de congés deux mois avant, modifie les horaires selon les besoins de la production, en demandant au dernier moment des « volontaires » pour travailler la nuit et le week-end. Il projette aussi l'installation d'une pointeuse.

Quand le chef d'atelier a annoncé la réorganisation pour

le lundi 23 mai, tout le monde a dit : « ce n'est pas possible. » Rien n'était prêt, ni les agents, à peine avisés de leur future équipe, ni les locaux, ni les pièces, ni les fiches de poste, ni le roulement (non conforme par ailleurs à la réglementation du travail).

Le 23 mai a donc été une belle pagaille : nouveaux chefs à la recherche de leurs agents, envoyés jusqu'à trois sur le

même travail, personne ne sachant qui devait faire quoi.

Le matin du 24, à une assemblée générale, il était décidé de ne pas reprendre le travail. À 13 heures, le directeur de l'établissement ne voulant rien entendre, les cheminots se sont rendus à la direction régionale.

Finalement, la direction s'engageait à présenter un nou-

veau roulement aux agents concernés, à respecter la réglementation du travail, à nommer au 1^{er} juin les qualifications promises, à fournir les fiches de postes, et le DRH acceptait que la journée soit considérée comme travaillée. C'est dire que nous ne sommes pas décidés à accepter n'importe quoi.

Correspondant LO

— La Rochelle (Charente-Maritime)

Une aide pour supprimer des emplois !

Les agents de l'équipe commerciale SNCF de la gare de La Rochelle ont reçu un courrier de leur direction, leur reprochant de proposer spontanément aux guichets des billets à tarifs promotionnels du type « Découverte » ou « Prem's » alors que « le plein tarif n'est proposé que trois fois sur dix ». Tel serait le résultat d'une enquête effectuée par un « client mystère » ! Le courrier

de la direction est assorti de menaces sur les effectifs.

La politique de la direction est d'inciter les voyageurs à utiliser Internet pour obtenir des promotions. Cela devrait lui permettre à terme de justifier – par la baisse du nombre de clients aux guichets – une réduction d'effectifs à l'équipe commerciale, réduction déjà commencée.

Mais justement, les chemi-

nots ne sont pas dupes et n'ont pas l'intention, en incitant les voyageurs à passer par Internet s'ils veulent bénéficier de tarifs plus avantageux, de donner un coup de main à la direction pour qu'elle puisse supprimer encore des emplois, en privant de surcroît les voyageurs des tarifs promotionnels auxquels ils ont droit !

Correspondant local

Des effectifs en baisse

À Quatre-Mares, la direction bloque les autorisations d'embauches et les conditions de travail se dégradent de mois en mois. Ceux qui font des demandes de mutation pour d'autres établissements doivent attendre des mois ou des années, la direction affirmant qu'elle ne peut les remplacer. Par contre lorsqu'elle supprime des postes dans les équipes, elle ne se gêne pas pour les envoyer ailleurs (volontaires ou pas). On a même vu certains d'entre nous obligés d'aller démarcher eux-mêmes un poste dans d'autres équipes...

La charge de travail reste importante puisque la direction fait de plus en plus de pressions pour que certaines équipes fassent des heures supplémentaires. Elle essaye aussi d'imposer le travail en équipe en 2x8 pour certains, et supprime même pour d'autres au dernier moment un repos programmé (le vendredi après l'Ascension) sous prétexte de travail en retard. La direction profite des bas salaires pour introduire cette flexibilité que la grande majorité des cheminots refusent.

• Caterpillar – Grenoble

Sept jours de grève pour les salaires

Caterpillar est une multinationale américaine, qui a déclaré en 2004 plus de deux milliards de dollars de bénéfices nets. Dans l'agglomération grenobloise, l'entreprise emploie 2 700 salariés à fabriquer des engins de travaux publics dans deux usines très proches, à Grenoble et à Échirolles. Les conditions de travail y sont très dures et les grèves rares.

Or, cette année, alors que la direction affiche des profits records et va investir sept millions d'euros dans une extension de l'usine d'Échirolles, l'annonce d'une augmentation dérisoire des salaires – 1,5 %, accompagné d'une prime annuelle de 87 euros pour les ouvriers – n'est pas passée. Lundi 23 mai, au matin, le syndicat CGT de l'usine de Grenoble appelait à la grève, immédiatement très suivie à la pro-

duction. À plus d'une centaine, les grévistes ont essayé d'étendre la grève à l'autre usine d'Échirolles mais se sont heurtés à l'opposition des syndicats de ce site, CGT et FO (majoritaire). Malgré cela, pendant quatre jours, plusieurs dizaines de travailleurs de ce site ont quitté le travail et se sont joints à ceux de Grenoble.

À Échirolles, tous les jours, au moment où les grévistes distribuaient des tracts et incitaient les ouvriers à les rejoindre, des chefs étaient présents au tourniquet pour surveiller le déroulement des événements : en clair, pour voir qui prenait les tracts et qui discutait avec les grévistes.

Les défilés qui eurent lieu dans le bâtiment d'Échirolles étaient encadrés par les chefs, ce qui leur permettait de s'interposer entre le défilé de grévistes et les lignes de production.

À plusieurs reprises, les tra-



La manifestation des travailleurs de Caterpillar.

vailleurs en grève ont bloqué des grands axes de la ville puis les portes des usines. Vendredi 27, c'est à environ 500 qu'ils ont manifesté devant la préfecture, pour se faire entendre du représentant de l'État qui, bien sûr, n'a rien fait.

Les grévistes réclamaient 4 % d'augmentation et une prime de 2 000 euros. Un d'eux

expliquait dans la presse locale : « Les profits vont toujours au même endroit. Les félicitations, nous en avons souvent, ils distribuent même des cadeaux comme des montres, mais ces babioles ne suffisent pas ! »

Au bout de sept jours d'une grève qui a eu du mal à s'étendre, et devant le blocage de la direction qui n'a rien

lâché, les ouvriers ont décidé de reprendre le travail. Un jour de grève sera payé.

Il y a bien longtemps qu'il n'y avait pas eu un tel mouvement à Caterpillar. Malgré son issue, ce n'est pas l'abattement chez les grévistes, qui ont montré leur volonté de ne pas se laisser faire.

Correspondant local

• Mittal Steel – Gandrange (Moselle)

« La vue c'est la vie » ? Celle d'un ouvrier ne vaut pas cher

40 000 euros d'amende pour Mittal Steel et l'entreprise sous-traitante Batinet, tel est le résultat du procès en correctionnelle suite à un accident du travail au cours duquel un ouvrier a perdu la vue. Les travailleurs présents à l'énoncé du jugement étaient scandalisés.

Les deux sociétés ainsi qu'un chef de chantier de Mittal Steel étaient poursuivis pour coups et blessures. Au procès, seul le chef de chantier était présent. Il était moins arrogant qu'à l'accoutumée et, pas de chance pour lui, il comparut tard le soir après tous les tire-laine et marchands de rêves illicites. Nous, nous avons tous blêmi quand nous avons vu notre camarade rentrer dans le prétoire : il était guidé par son frère car il est devenu aveugle après l'accident du travail qui s'est produit en avril 2004.

Pour faire de l'acier, il faut injecter de la chaux vive dans les fours. Cette chaux arrive par citernes et est stockée dans des silos. Selon les besoins, elle est injectée sous pression. Les tuyaux d'injection se bouchent parfois et il est fait appel à des sociétés sous-traitantes pour le nettoyage. Le jour de l'accident, deux travailleurs de la société Batinet sont là pour déboucher

la conduite.

Ils n'ont jamais fait ce travail à cet endroit, mais il faut se presser et personne n'a de temps à perdre pour leur apprendre à travailler en sécurité. Pire même, le bouchon de chaux résistant, le chef de chantier s'énerve et demande de brancher l'air comprimé à l'autre bout de la conduite. Six bars de pression d'un côté et l'aspiration de l'autre : quand le bouchon cède, la chaux part comme un boulet de canon. Notre camarade qui se trouve sur la trajectoire prend la chaux en plein visage. Ses lunettes, son masque antipoussière et son casque sont arrachés. La chaux vive lui brûle les yeux et les muqueuses. La cornée étant atteinte, il perdra la vue.

Dans la sidérurgie comme partout, de très nombreuses sociétés travaillent en sous-traitance dans tous les corps de métier. Pour avoir les marchés, elles cassent les prix, se rattrapent sur le peu de qualification du personnel, pratiquant à leur tour une sous-traitance en cascade, quand elles ne créent pas elles-mêmes leurs propres entreprises d'intérim. Les travaux sans plans de prévention sérieux sont monnaie courante.

L'avocat de la victime a dénoncé également le chef de fabrication de Mittal qui s'est

permis de donner des ordres à du personnel sous-traitant. Celui-ci plaide qu'il a juste donné un conseil ! Comme si, quand un chef de fabrication s'adresse à des OS de sociétés extérieures, ses paroles n'étaient que de suaves conseils d'un père à ses fils !

Les avocats des directions se sont renvoyé les responsabilités mais ont éludé le fait que le blessé a été licencié quelques mois plus tard et vit, depuis, des allocations de chômage.

Le procureur de la République avait demandé des amendes de 100 000 euros pour les deux entreprises et la prison avec sursis pour le chef de fabrication. Le verdict du tribunal, énoncé le 24 mai, est la relaxe pour le chef et une amende de 40 000 euros pour les deux sociétés.

Beaucoup de travailleurs de l'aciérie trouvent que cela ne fait pas cher la perte de la vue et regrettent que la direction de Mittal Steel ne soit pas nommément mise en cause dans cet accident. C'est elle qui, en supprimant des emplois, en sous-traitant au plus bas les travaux et en poussant les cadences, est la principale responsable.

Correspondant LO

• Port de Marseille

Mort pour engraisser un requin

Mardi 31 mai à 10 heures du matin, à l'intérieur du Port de Marseille, à 500 m de la porte 2, un jeune de 24 ans a été tué, écrasé par le clark qu'il conduisait.

Il était intérimaire et travaillait pour une entreprise surnommée « Destruction 555 » en raison de sa désinvolture vis-à-vis de la sécurité, une entreprise sous-traitante de la SNCM. Il conduisait un clark qui tirait une remorque chargée de deux abris de chantier qu'il s'agissait d'installer devant un ferry de la SNCM. Des collègues le suivaient en camion. Soudain, expliquent-ils, ils ont vu le clark zigzaguer. Déstabilisé, il bascula à gauche. Le conducteur tomba sur la chaussée, suivi dans sa chute par le clark qui l'écrasa.

Une ambulance du SAMU, équipée en réanimation, lui apporta les premiers soins. Les pompiers prirent la relève. Mais malgré plus d'une heure d'efforts, ils ne purent le sauver.

La société pour laquelle il travaillait, elle-même divisée en plusieurs petites entreprises, assure des travaux très divers qui vont du nettoyage des tuyauteries à la location et à la manutention d'abris de chantier, en passant par l'application de résines. Il s'y ajoute maintenant une petite compagnie

maritime qui assure des liaisons sur Madagascar, ainsi qu'une participation dans une entreprise d'intérim, celle où travaillait la victime.

À Marseille, une dizaine de salariés s'usent et détruisent leur santé en travaillant pour cette société, la plupart avec des contrats précaires, pour des salaires dérisoires et dans des conditions douteuses. Par exemple, quand il s'agit de nettoyer des conduits, le patron n'hésite pas à faire verser de l'acide en grande quantité, sans précaution ni vis-à-vis de ses ouvriers ni vis-à-vis de ceux qui travaillent autour ou dessous !

Le clark qui écrasa le jeune travailleur était vieux, vétuste, semble-t-il non révisé. Il n'avait pas été mis en conformité avec les nouvelles normes de sécurité : en particulier il n'y avait pas de ceinture de sécurité, ce qui est maintenant obligatoire et qui aurait certainement pu sauver son conducteur.

Mardi 31 mai, sur le Port de Marseille, un jeune travailleur est mort du fait de l'irresponsabilité de son employeur capable, pour gagner quelques sous de plus, d'économiser sur l'essentiel. Mais ceux qui utilisent les services de ce genre d'entreprise sont eux aussi responsables, ce qui a conduit à cet accident fatal.

Correspondant local

• La Poste – Centre de tri J.-J.-Bosc – Bordeaux-Bègles

La Poste veut faire un exemple

Jeudi 26 mai, neuf syndicalistes du centre de tri ont été mis en examen pour « séquestration ». La direction de La Poste les menace avec cinq autres, de sanctions allant jusqu'à la révocation (cf LO n° 1922). Depuis cette date, la mobilisation à Bordeaux continue contre ce qui apparaît comme un coup de force pour faire un exemple contre des travailleurs et des militants qui contestent les suppressions d'emplois.

Au centre de tri, la quasi-totalité des travailleurs des deux brigades de deux nuits sur quatre est toujours en colère et en grève. Celle-ci s'est renforcée d'une partie des brigades 17h/24h, 22h/6h et 0h/6h24. Chaque jour, à midi, des rassemblements devant la direction régionale de La Poste réunissent de 150 à 300 travailleurs, de La Poste et d'ailleurs. Jeudi 2 juin, 250 agents du CRSF (Centre financier) étaient en grève pour protester contre la

répression patronale et contre les suppressions d'emplois. Ce jour-là, le rassemblement a pris une plus grande ampleur avec près de 800 travailleurs (des postiers, mais aussi des délégations CGT et SUD du privé, de l'enseignement et des cheminots). Le rassemblement s'est transformé en manifestation dans les rues de Bordeaux, jusqu'à la préfecture, la banderole de tête réclamant « le retrait des plaintes et des sanctions, le retrait de toutes les suppressions d'emplois ».

Dans la presse locale, mais aussi dans des tracts distribués dans tous les bureaux et services, la direction de La Poste tente de faire de ses cinq directeurs des martyrs, et des postiers qui les auraient prétendument retenus de vrais monstres ! On a pu lire par exemple dans *Sud-Ouest* et dans les notes de service de la direction que, dans la nuit du 25 au 26 mai, les directeurs auraient été forcés de faire leurs besoins dans des bouteilles en plastique... ce qu'ils ont fait d'eux-mêmes der-



rière des paravents. Ou qu'ils n'auraient pas pu manger... alors qu'ils ont refusé des sandwiches ! De là à penser que le scénario était prévu à l'avance, certainement sur les conseils de leur direction, pour alimenter le dossier à venir. Quant au traumatisme qu'ils auraient subi, cela ne les a pas empêché pas de donner des interviews aux télévisions et aux journaux en y mentant toujours autant et de se promener, sourire aux lèvres, dans les couloirs de la direction départementale.

Quant aux manœuvres de la direction, elles continuent : la direction du CRSF a essayé de coincer un militant de la CGT dans un bureau pour lui faire

signer un accord entérinant des suppressions d'emplois, histoire d'essayer de décrédibiliser le syndicat ! Les cadres responsables de cette manœuvre ont piteusement reculé.

La Poste veut semble-t-il aller le plus vite possible sur le terrain des sanctions administratives à l'égard des quatorze. Ils ont tous déjà subi l'enquête administrative et le 10 juin, l'un des quatorze agents du Centre de tri, celui qui est contractuel, passe en entretien préalable avant licenciement. C'est pourquoi au Centre de tri, les grévistes se sont donné pour objectif de préparer les journées des 9 et 10 juin en s'adressant aux travailleurs de la ville et aux usa-

gers par tract, en argumentant qu'au-delà des postiers, cette répression patronale vise en fait tous les travailleurs. Les 9 et 10 juin sont pour ces raisons des jours de grève au CRSF de Bordeaux et dans les Centres de tri du pays.

En s'attaquant aux quatorze syndicalistes de Bègles, la direction de La Poste veut montrer ce qui attend ceux qui seraient tentés de ne pas accepter les suppressions d'emplois et la privatisation à venir. Elle entend désamorcer toute velléité de contestation pour offrir aux futurs actionnaires une entreprise où personne ne proteste contre ses décisions. Elle n'a pas gagné la partie !

• France Télécom

La direction parle d'améliorer la relation au client... en réduisant le personnel !

Les 18 et 19 mai derniers, la direction de France Télécom a présenté au Comité central d'entreprise un projet d'évolution de la « relation client ».

Cela concerne principalement les agents qui répondent aux clients par téléphone pour tout ce qui concerne le dépannage, la mise en service et la vente, les fameux centres d'appels. La direction veut que le client puisse avoir un interlocuteur unique pour tous ses produits : son téléphone fixe, son mobile, sa liaison Internet ou sa télévision par ADSL.

Mais derrière cette intention affichée d'améliorer la qualité du service, se cache un plan de suppressions d'emplois.

Le projet va entraîner de nouvelles restructurations qui vont toucher directement 46 000 salariés, le tiers de l'effectif de l'entreprise en France. Les syndicats chiffrent à 2 200 le nombre de suppressions d'emplois. La direction parle bien de quelques emba-

ches, mais il s'agit principalement de contrats à temps partiel.

Améliorer la qualité des relations avec les clients, cela nécessiterait l'arrêt des restructurations incessantes qui désorganisent les services. Ce serait embaucher réellement des jeunes, en emplois à temps plein, jeunes qui sont d'ailleurs les principaux consommateurs de téléphone. Ce serait développer aussi des services de proximité où les clients seraient bien accueillis (les accueils, qui ont remplacé les agences, n'ont plus qu'une mission de vente et renvoient les clients pour toutes les autres demandes vers les centres d'appels).

En clair ce serait redevenir un service public et non pas uniquement une machine à générer du cash ! Mais voilà, cela demanderait de prendre sur les profits des actionnaires et pour les dirigeants de France Télécom, il n'en est pas question.

Correspondant LO

• Chèques Postaux – Orléans La Source

Un vrai pool... ailler !

Jeudi 2 juin, la direction du Centre de chèques postaux de La Source acceptait, suite aux protestations du personnel, de diminuer de 30 % les effectifs présents dans les deux pools téléphoniques ouverts six semaines auparavant.

Nous ne supportons plus les conditions dans lesquelles elle réorganise ou plutôt désorganise les services.

Aujourd'hui nous en sommes à la énième réorganisation des salles de travail. Cela se fait souvent dans la précipitation, en fonction des plannings des entreprises extérieures qui interviennent sur le site. Nous devons bien souvent nous entasser dans des salles attribuées « temporairement » pour plusieurs mois... avant le prochain déménagement.

Le pompon a été ces derniers temps l'ouverture de deux pools téléphoniques où ont été installés 60 postes par salle. Dans ces salles, le bruit s'amplifiait au point que les usagers qui nous

joignaient par téléphone nous demandaient « Où êtes vous ? On ne vous entend pas ! On a l'impression que vous êtes dans une gare ! »

Devant les protestations du personnel, la direction a reconnu qu'il y avait un problème de bruit mais elle s'est contentée de faire faire une étude. Elle a aussi fait un essai en nous installant des cloisons entre les postes, ce qui n'a rien changé. Alors, au fil des semaines, de plus en plus d'employé(e)s déclaraient ne plus tenir. Certains se sont rendus à l'infirmerie, d'autres ont refusé de continuer à travailler dans ces conditions au pool téléphonique.

Les délégués au CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) ont fait circuler une pétition exigeant le retrait d'une partie du personnel de ces deux pools, la création d'une nouvelle salle, une pause de dix minutes par heure et une insonorisation efficace des salles.

Sur ces pools téléphoniques, nous y allons pour le moment à tour de rôle, à raison d'une journée ou de deux demi-journées par semaine. Mais pour les plus jeunes, embauchés comme contractuels, c'est bien souvent tous les jours. Leur situation est telle que certains disent : « Si on ne fait rien, on va péter les plombs. »

Mercredi 1^{er} juin et jeudi 2 juin, la direction a donc accepté de diminuer de 30 % le nombre de positions par pool. La semaine suivante, elle a installé une troisième salle, au grand soulagement de tout le monde, même si cela mettait à mal son fameux planning de réorganisations des services qu'elle voulait absolument respecter.

Après cet épisode au pool téléphonique, la direction va avoir de plus en plus de mal à nous faire accepter n'importe quel déménagement, dans n'importe quelles conditions, car tout le monde en a vraiment ras le bol !

Correspondant LO

• Grande-Bretagne

Le « modèle britannique »

Subventions pour le patronat, précarité forcée pour les travailleurs

Les origines du fameux « modèle britannique » de l'emploi remontent à la fin des années 1980, lorsque le gouvernement conservateur de Margaret Thatcher s'attaqua à l'indemnisation du chômage.

Depuis une décennie, Thatcher tentait sans succès de réduire le nombre des chômeurs indemnisés. Mais rien n'y avait fait, ni les multiples redéfinitions du chômage, ni le transfert des chômeurs âgés sous un autre régime, ni la mise en place de pseudo-formations dont la seule raison d'être était de faire sortir des jeunes chômeurs des statistiques officielles. Le nombre de chômeurs indemnisés restait obstinément au-dessus des trois millions.

À la fin des années 1980, Thatcher passa à l'offensive, d'abord en privant les chômeurs de moins de 18 ans de toute indemnité, puis en imposant aux « mauvais » chômeurs (par exemple ceux licenciés pour faute grave), une période de six mois sans allocation.

La chute de Thatcher, remplacée par John Major, au début des années 1990, s'accompagna d'une nouvelle récession et d'une montée du chômage. En même temps le patronat se mit à réclamer à cor et à cri que l'État réduise ses dépenses sociales et brise la résistance des chômeurs afin que ceux-ci soient contraints d'accepter les emplois sous-payés qui leur étaient offerts.

Aussi, à partir de 1994, le gouvernement Major s'attaqua-t-il à la fois à la durée d'indemnisation du chômage et à son montant. Les allocations chômage furent rebaptisées « allocation de chercheur d'emploi » (JSA), ce qui était en soi tout un programme. Et, en octobre 1996, lorsque la mise en place de la réforme fut terminée, la durée d'indemnisation de droit était passée de 12 à 6 mois, à laquelle venaient s'ajouter six autres mois, mais seulement pour ceux qui n'avaient ni biens, ni conjoint salarié. Quant au montant de la JSA, il était tombé à un niveau unique très bas, avec un niveau encore plus bas pour les moins de 25 ans. L'effet de ces mesures fut spectaculaire : en un an, un million de chômeurs disparurent des statistiques officielles !

Blair continue la politique de Thatcher

Pour sa part, tout en prenant position contre ces réformes à la Chambre des communes, le

Parti travailliste avait soigneusement évité tout geste susceptible d'encourager une résistance quelconque. Et de fait, à la veille des élections de 1997 qui devaient le ramener au pouvoir, la question de l'indemnisation du chômage avait disparu de son manifeste électoral, tandis que ses ténors faisaient le tour des assemblées patronales pour vanter le « marché flexible du travail » promis par Tony Blair.

Une fois installés au pouvoir, en mai 1997, non seulement les dirigeants travaillistes ne remirent pas en cause les mesures de leurs prédécesseurs, mais ils entreprirent de les aggraver.

Dans un premier temps, ils multiplièrent les pressions sur les chômeurs. Les chômeurs indemnisés furent astreints à un suivi individuel, harcelés de « stages » obligatoires bêtifiants (en six mois, il n'était pas rare d'avoir à subir quatre ou cinq « stages » d'une semaine pour « apprendre » à rédiger un CV !). Puis, ils furent mis au pied du mur : ou bien ils prenaient le premier emploi venu, quels qu'en soient la nature et le salaire, ou bien ils étaient radiés.

L'ennui, pour Blair, c'est que les fonctionnaires des Job-centres (équivalents des ANPE) ne montraient guère d'enthousiasme à appliquer cette politique. Alors le gouvernement eut recours à des « experts » pour faire le sale boulot, qui fut sous-traité à de grosses sociétés d'intérim, dont Reed International, qui avait compté, par ailleurs, parmi les plus gros sponsors de la campagne électorale de Blair.

Restait un obstacle essentiel à la politique de Blair : le système d'allocations sociales dont bénéficient tous les foyers à très bas revenus depuis 1945. Désormais, tout chômeur, indemnisé ou pas, fut menacé de perdre également tout ou partie de ses allocations sociales s'ils ne cherchaient pas « activement » du travail. En même temps le système d'allocations sociales fut modifié pour favoriser les foyers dont un adulte au moins avait un emploi (même de quelques heures par semaine), tandis que les célibataires sans enfants cessèrent d'en bénéficier.

De filet de protection contre la pauvreté, le système d'allocations sociales se transforma peu à peu en instrument de coercition pour imposer précarité et bas salaires aux chômeurs. Pour reprendre presque mot pour mot les déclarations officielles d'un ministre travailliste, le but

était que le travail des chômeurs équivalait l'aide sociale qu'ils recevaient. Et tout était calculé pour que ces « chômeurs au travail » aient au total un revenu à peine supérieur aux allocations chômage. Mais au-delà, on pouvait également discerner un autre objectif : celui de subventionner indirectement le patronat, en compensant de cette façon les salaires de misère qu'il payait de plus en plus souvent à ce type de travailleurs précaires.

Aujourd'hui, Blair se vante d'avoir fait tomber le chômage au plus bas niveau européen. Il pourrait aussi se vanter (mais sans doute n'ose-t-il pas) du fait que les chômeurs britanniques sont parmi les plus mal indemnisés d'Europe : 360 euros par mois pour les plus de 25 ans et 280 pour les moins de 25 ans (par comparaison un salarié temps plein au salaire minimum gagne 1 200 euros brut et un OS en 3x8 chez Ford gagne 2 500 euros par mois, avec un

coût de la vie environ 50 % plus élevé en Grande-Bretagne qu'en France).

Des chômeurs cachés

Mais derrière les 750 000 chômeurs britanniques indemnisés se cachent bien d'autres chômeurs réels. On les retrouve parmi les 2,9 millions de travailleurs placés par les services sociaux sous le régime de l'invalidité (dont de nombreux chômeurs de plus de 50 ans) ou parmi les près de 8 millions de travailleurs à temps partiel, faisant souvent un nombre ridicule d'heures par semaine. On retrouve des chômeurs non comptabilisés dans d'autres catégories pour lesquelles n'existe aucune statistique : par exemple, parmi les travailleurs contraints à devenir prestataires de services à leur compte, en particulier dans le bâtiment, mais également dans la maintenance électro-mécanique, ce qui permet à leurs anciens

patrons de les employer uniquement quand ils ont besoin d'eux. Si l'on ajoute ainsi les différentes catégories de chômeurs cachés, on arrive à un total estimé à environ quatre millions, ce qui correspond presque exactement au chiffre d'il y a une décennie.

Le « modèle » britannique consiste donc simplement à cacher les chômeurs en les noyant dans la forêt des réglementations, ou encore en les condamnant à la précarité, tout en réduisant le peu de protection dont ils bénéficient et en utilisant l'« incitation à l'emploi » comme prétexte à de nouvelles subventions directes ou indirectes au patronat. Air connu ! Blair et le patronat britannique ont juste un peu d'avance sur ce qu'avaient fait Jospin et ses prédécesseurs, et ce que voudrait faire Villepin.

François ROULEAU

• Réaction

N'est pas athée qui veut

Amar Bergham, français d'origine algérienne, gérant d'une société de conseil financier, est mort à 55 ans d'un cancer le 13 mai dernier. Ses trois enfants d'une première épouse européenne, dont sa fille qui l'a soigné jusqu'au dernier moment, déclaraient qu'il était athée et souhaitait être incinéré. D'après leur avocat il avait même acheté une concession au columbarium de Saint-André.

Mais sa seconde épouse, une musulmane dont il était séparé depuis fin 2004, est allée devant les tribunaux pour interdire son incinération et organiser son inhumation selon les rites musulmans, bien qu'elle ait reconnu que son mari « n'était pas très pratiquant ». Le tribunal d'instance de Lille a par deux fois donné raison aux enfants, estimant qu'ils étaient les plus qualifiés pour connaître les dernières volontés de leur père.

Sur ce, le recteur de la mosquée de Lille-Sud, président de la Ligue Islamique du Nord (membre de l'UOIF) est intervenu affirmant que

« seule une autorité judiciaire musulmane dans un pays musulman doit définir et vérifier les causes de l'apostasie (l'abandon d'une religion) d'une personne ».

S'engageant sur de mêmes voies, la mairie de Lille (Martine Aubry) a fait suspendre l'incinération, tandis que le procureur de la République et le préfet ont allongé les délais d'inhumation. Bref, toutes ces autorités dites laïques ont relayé les pressions des religieux.

Finalement, la cour d'appel de Paris a aussi cédé aux religieux, sous prétexte qu'il était « de tradition musulmane », que « rien ne permet d'affirmer qu'il entendait rompre tous les liens avec ses traditions » et a décidé que, « à défaut d'accord entre les parties, (l'épouse) sera chargée d'organiser les funérailles ».

La liberté d'être athée est encore à conquérir, d'autant que la « tradition chrétienne » est aussi opposée à l'incinération et qu'à ce compte-là il faudra bientôt que le mort en exprime lui-même la volonté pour être incinéré !

Correspondant local

Le Vatican ne canne pas

L'hostilité de l'Église catholique à l'avortement, à la contraception, au divorce, à l'homosexualité et aux expérimentations scientifiques sur l'embryon humain est légendaire. Elle ne porterait pas à conséquence s'il ne s'agissait que de règles de conduite que l'Église catholique s'imposait à elle-même et conseillait à ses fidèles consentants. Mais l'Église entend, comme par le passé, au nom de ses dogmes imposer sa conception morale héritée de la nuit des temps à toute la société.

Le Vatican vient de publier en français un lexique d'un millier de pages concernant des termes ambigus et controversés sur les questions éthiques et la famille. Selon ces vaticanneries, la société serait victime d'une vaste manipulation du langage. Par exemple parler d'IVG au lieu d'avortement, d'avortement thérapeutique au lieu « d'infanticide », d'aventure extra-conjugale au lieu d'adultère relève quasiment d'un complot visant à déstabiliser la société.

Les temps ne sont pas si anciens où les règles morales de l'Église faisaient loi – au sens strict du mot – aux dépens des droits élémentaires de chacun à choisir librement les règles de sa vie privée. La réalité de la vie et bien des luttes ont fini par imposer quelques droits dans ce domaine mais l'Église n'a pas renoncé. Elle continue de freiner des quatre fers et de s'opposer à tout progrès.

Alain VALLER